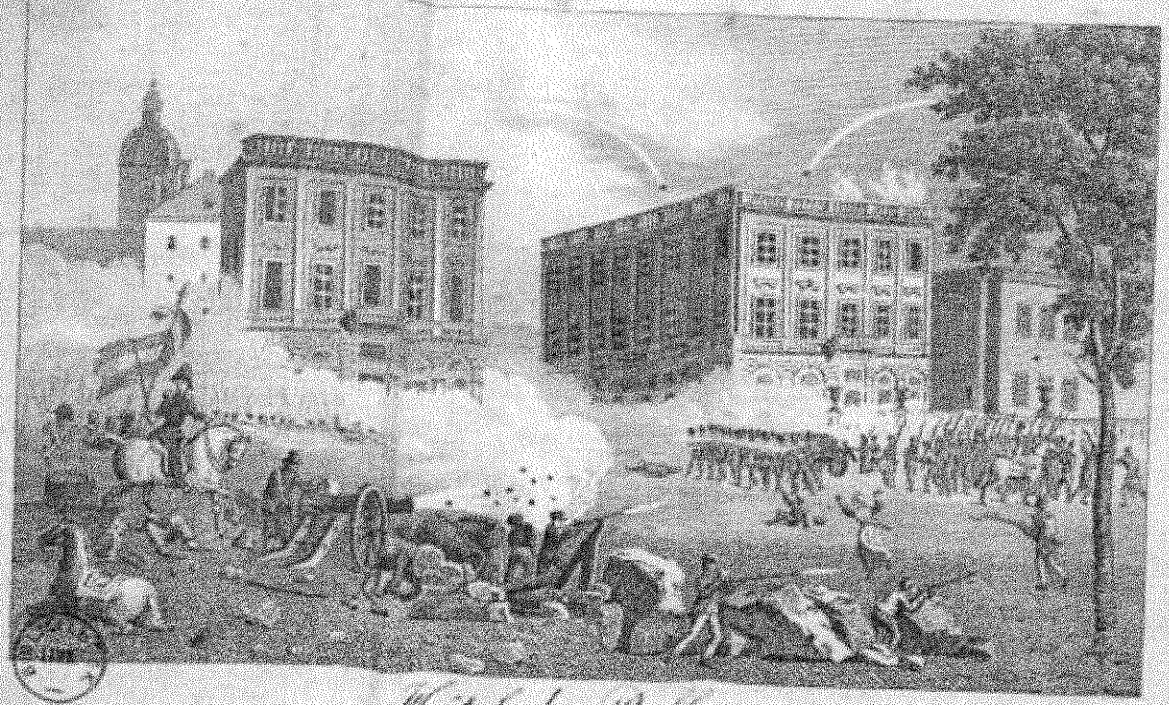


Hôtel de Bellevue.

HISTOIRE COMPLÈTE
DE LA RÉVOLUTION
DE BRUXELLES
ET
DES PAYS-BAS

CONTENANT

Le détail des Massacres, des Assassinats, des Viols, des Incendies commis par les Hollandais envers des Belges, des Français et des Anglais; la relation des Combats; les traits de courage et de bravoure,

ET LA BRABANÇONNE,

Chant national des Belges.

A PARIS

CONSTANT-CHANTPIE, ÉDITEUR,

Faubourg Montmartre, n. 4.

1830.

PROVINCIALE BIBLIOTHEEK

SAINT-DENIS,
IMPRIMERIE DE CONSTANT-CHANTPIE.

RÉVOLUTION
BELGE.

Le grand coup d'état, essayé en France par Charles X, n'était que le prélude, s'il eût réussi, de ceux qui devaient être portés contre tous les peuples; non point que nous voulions dire qu'il y eût un plan concerté entre les rois, nous n'oserions prononcer ni pour la négative ni pour l'affirmative, nous l'ignorons; mais si tous les peuples ont tourné les yeux vers la France, en apprenant les glorieux résultats des journées des 27, 28 et 29 juillet 1830; si enfin, ils ont vu que les monarques ne sauraient résister au vœu d'un peuple, lorsqu'il est unanime et soutenu par le courage; de même, sans aucun doute, les rois eussent suivi l'exemple d'un souverain comprimant le vœu d'une nation par la force des baïonnettes; et, dans ce cas, la Belgique, qui a vu sa population une des premières suivre l'exemple de la population française, et, comme elle, triompher aux cris de Patrie et de Liberté, eût vu

aussi son monarque un des premiers répondre à ses vœux par des coups de canon, et, peut-être enhardi, soutenu même par d'autres rois, faire courber sous le joug, ces héroïques Belges, dont ici nous allons essayer d'esquisser les courageux efforts, dont bientôt nous aurons à proclamer la victoire, d'autant plus glorieuse qu'elle aura été plus chèrement achetée!...

Depuis long-temps les Belges gémissaient sous le pouvoir despotique, non de princes qu'ils aimaient, qu'ils faisaient tous leurs efforts pour rendre dignes de cet amour, en attendant d'eux, comme bienfaits, des changemens commandés par la justice, par l'intérêt même de leur monarque, qui par là pouvait conserver son autorité sur une nation si digne d'inspirer le désir de la commander. Mais, à cette attente, non-seulement trompée, mais si ironiquement éludée par un ministère détesté, et qui, comme celui de France, avant sa révolution de 1830, trahissant à la fois les intérêts du peuple et du roi, ne songeait qu'à servir un parti composé de deux classes : les nobles et les prêtres.

Cependant les affaires de Paris avaient fait faire une halte au ministère belge, c'est-

à-dire hollandais, car c'était là justement le grand point de discorde. Depuis longtemps les Belges demandaient le renvoi de l'odieux Van Maanen (le Peyronnet des Belges) et de ses collègues; le siége de la haute cour dans les provinces méridionales; enfin une administration particulière et de leur choix pour la Belgique, quoique toujours régie par le même roi que les Hollandais, avec lesquels désormais ils ne voulaient plus avoir que ce seul point de contact.

Le gouvernement, composé en grande partie de Hollandais, était loin de vouloir obtempérer à de semblables désirs, il laissait même percer combien ils étaient loin de sa pensée, mais sans se prononcer ouvertement, ce qui irritait encore plus ceux sur qui pesaient les exactions. D'ailleurs, cette marche est pour l'ordinaire celle des faibles despotes, point assez hardis pour s'ériger en maîtres, point assez généreux pour écouter le cri des peuples, trop orgueilleux pour céder à celui de leur conscience.

Toutefois, une circonstance, en apparence indifférente, détermina l'élan du peuple qui, dès qu'il sent l'hésitation de ses oppresseurs, ne manque jamais de la

faire tourner à l'avantage de sa cause, ce sera toujours ainsi que se perdront les rois absolus; plus ils veulent faire peser leur pouvoir sur une courageuse population, et plus il leur est difficile de la comprimer long-temps : c'est refouler de l'eau dans un vase, dès que le moindre jour s'est montré, elle se précipite en jets écumeux, il faut vite retirer la main pour ne pas tout perdre; mais l'eau échappée du vase ne rentre pas : c'est ce qui arriva à la suite du mécontentement public qui se manifestait depuis quelques jours, à Bruxelles et qui empêchait que le feu d'artifice et les illuminations pour l'exposition et la fête du roi n'eussent lieu.

Le 25 août, l'autorité, voulant paraître céder quelque chose, avait laissé jouer la *Muette de Portici*, et une foule nombreuse qui ne put trouver entrée à ce spectacle, bien fait pour exciter l'enthousiasme, était restée stationnant sur la place.

A l'heure de la sortie, des rassemblemens se formèrent, et l'on se dirigea vers les bureaux du journal *le National*. Déjà les vitres étaient brisées, on allait enfoncer la porte, quand une voix s'écria : Chez *Libry* (le principal rédacteur de ce journal). A ce

mot, la foule retourne sur ses pas, se précipite vers la rue de la Madeleine, au domicile de *Libry-Bayrand*, brise les fenêtres, enfonce les portes, jette par les croisées hardes, meubles, papiers, livres, et déchire en lambeaux les rideaux, dont on fait un drapeau, autour duquel la foule grossit à chaque instant, et se rend à la Place-Royale, (Libry, heureusement pour lui, était absent.

Il était onze heures du soir, et quand des gendarmes paraissaient, on se contentait de leur dire : *N'agissez pas, on vous laissera tranquilles*. La police sentit que l'avis était bon, et n'intervint point dans ce premier moment d'effervescence. Seulement un commandant de place sortit du poste, et demanda ce qu'on voulait : les cris de *Liberté! Justice!* lui répondirent. Alors un soldat sortit des rangs de la troupe sous les armes, et supplia les assistans de se retirer, en disant les larmes aux yeux : *De grâce, dispersez-vous, épargnez-nous la honte de devoir verser le sang belge...* Ces mots produisirent plus d'effet que la résistance la plus forte.

Mais un autre groupe, descendu par la rue de Buysbroeck, s'était rendu au palais

de justice, et avait brisé les vitres de
salle de la cour d'assises, aux cris de *à b*
Van Maanen! vive Potter! le rétablis
ment du Jury, la responsabilité des m
nistres! Un autre détachement encore, ma
gré la gendarmerie à cheval qui commenç
à circuler, s'était rendu chez M. de Knyf
directeur de la police, avait envahi
maison, et là, comme chez Libry, tout
détruit et brisé; mais là aussi la plus sév
discipline de déprédation fut observée.
individu ayant voulu emporter le mante
du directeur, fut foulé aux pieds par
peuple, et le manteau déchiré en milli
de morceaux.

Cependant toute la ville commençan
être instruite de ces rassemblemens
prenaient un caractère plus sérieux,
troupes prirent les armes, et vers u
heure du matin, quelques coups de fus
se firent entendre. Alors le mouvement c
vint plus tumultueux et plus décidé.
foule se porta à bruyamment à la place
Petit-Sablon, en face de la prison des I
tits-Carmes, entourant l'hôtel de M. V
Maanen. En un instant les portes furc
enfoncées, la multitude se précipita da
l'hôtel aux cris de : *A bas Van Maana*

meubles et effets furent saccagés, le feu fut
mis à l'hôtel, qui fut consumé jusqu'aux
fondemens, malgré les pompiers qui, bien
qu'accourus, avaient été repoussés par la
foule, rassemblée autour de l'hôtel, qui
ne voulait point qu'on pût rien sauver, et
qui avait déjà désarmé et fait reculer la
force armée.

Le 26, au point du jour, beaucoup d'ou-
vriers, qui s'étaient partagé des armes
prises dans la nuit chez les armuriers de
la ville, ainsi que beaucoup d'autres qui
avaient des fusils chez eux, ou les avaient
pris à des soldats qui, pour la plupart, les
avaient abandonnés pour ne pas tirer sur
le peuple, s'étaient rassemblés. Bientôt la
force armée, de son côté, se déploya, et vers
cinq heures du matin, un bataillon de chas-
seurs et un de grenadiers se répandirent
par compagnies dans les rues où l'agitation
paraissait le plus se manifester.

Vers six heures du matin, un officier, en
ordonnant des feux de peloton sur la place
du Sablon, rendit la lutte plus sanglante;
des hommes du peuple tombèrent morts,
d'autres furent emportés blessés; les mai-
sons furent à l'instant fermées dans toutes
les rues de la ville, que la troupe ne tarda

pas à parcourir, faisant des décharges multipliées, quelquefois en l'air, mais plus souvent sur les groupes; forcèrent la population armée à se disperser pour s'embusquer aux coins des rues, d'où ils combattaient avec plus d'avantage, tirant à leur tour sur des masses, et ne présentant plus à la troupe harcelée de tous côtés que des bouts de fusils qui, après avoir vomi la mort, disparaissaient aussitôt.

Cependant plusieurs bourgeois respectables s'étaient généreusement réunis auprès des magistrats, à l'Hôtel-de-Ville, pour demander des armes et les supplier de faire retirer la troupe, afin d'éviter l'effusion du sang, et se faisant fort d'apaiser le peuple. Leur demande était pressante, mais elle le devint encore plus par l'arrivée de la masse des habitans, attirés par le même motif.

Les magistrats belges s'empressèrent de favoriser un tel patriotisme, en dirigeant cette multitude vers le dépôt d'armes de la garde communale. Ils furent aussitôt armés, et des patrouilles de gardes bourgeoises commencèrent à parcourir la ville; elles ne tardèrent pas à être attirées vers la caserne, afin de dissiper un rassemblement de peuple qui demandait des armes. Leurs

efforts auraient eu sans doute d'heureux résultats, sans la précipitation de la troupe de ligne qui, craignant de se voir enlever le dépôt d'armes qui leur était confié, et voyant le rassemblement s'augmenter à chaque instant, font spontanément plusieurs décharges sur le peuple; la foule irritée en voyant le sang couler, se précipite sur eux, malgré une grêle de balles, envahit l'hôtel et se rend maîtresse des armes et des munitions qui, avec plus de confiance dans les citoyens, auraient dû être depuis plusieurs jours dans les mains de la population saine et raisonnable, pour la garde de la ville. Maintenant il fallait faire couler des flots de sang pour arracher ces armes au peuple; heureusement le carnage s'arrêta comme par miracle, et le lendemain, presque tous les fusils avaient été rachetés un à un des mains imprudentes qui, en si peu de temps, avaient déjà commis les plus déplorables excès.

Cependant une proclamation des bourguemestres et des échevins de la ville, qui invitait les troupes soldées à se retirer dans leurs casernes, assurait au peuple l'abolition du droit de monture et remettait à la garde bourgeoise la garde des propriétés

publiques et privées, calma les classes inférieures que le droit de mouture irritait, comme cause de la cherté du pain.

Enfin, vers midi, la garde bourgeoise était totalement maîtresse de tous les postes, et la troupe de ligne, quoique renforcée de plusieurs compagnies de la première division, qui venaient d'entrer en ville, se replia vers les casernes, ainsi que la garde royale vers le palais du roi, où ils se concentrèrent chacun; mais cependant sans apparence hostile.

Alors les boutiques s'ouvrirent partout, les rues, malgré les barricades qui s'élevaient de toutes parts, furent encombrées par l'affluence des habitans qui faisaient retentir l'air des cris : *Vive la Liberté! vive Potter, vivent les bannis, à bas Van Maanen.* Mais l'allégresse devint générale dès que l'on vit flotter sur l'Hôtel-de-Ville le vieux drapeau brabançon aux trois couleurs, (noir, jaune et rouge). Chacun s'embrassa avec ivresse; les cordons oranges furent foulés aux pieds, et des groupes s'élancèrent dans tous les quartiers, en chantant des chansons nationales et promenant des drapeaux aux trois couleurs avec des devises patriotiques. Le soir il y eut illumination générale.

Le 27, on remarquait cependant quelques manœuvres de malveillans qui cherchaient à entraîner au désordre la classe ouvrière; mais le service des rondes et des patrouilles de la garde nationale bourgeoise se faisait avec tant de zèle et de prudence, qu'à peine un rassemblement commençait-il à se former, il était aussitôt dissipé au mot d'ordre public, de Patrie et de Liberté sans licence. Cependant on ne put empêcher que tous les échafaudages, charpentes et planches qui avaient été établis dans le parc, pour le feu d'artifice et l'illumination relatifs à la fête du roi, ne fussent entièrement brûlés par le peuple; mais aucun arbre ne souffrit de cette dévastation, qui ne porta que sur les armes royales qui décoraient les boutiques des marchands, dans la ville, et sur les objets qui devaient servir à la fête. Toutefois, une déplorable nécessité força la garde bourgeoise à déployer la force sur la place Royale, où quelques nouveaux rassemblemens de malveillans s'étaient formés; plusieurs de ces rassemblemens se dissipèrent à la seule voix de la raison; mais le plus considérable de ces rassemblemens manifesta l'intention de désarmer la garde nationale, et se mit en

devoir de l'exécuter sur un peloton qui passait. Deux nombreuses patrouilles qui intervinrent sur-le-champ, pour arrêter ce mouvement, furent aussi entourées par les malveillans, qui se précipitèrent sur elles, en leur criant de mettre bas les armes. Les patrouilles alors s'arrêtèrent et ne virent point d'autre moyen pour se faire respecter, que d'opposer la force à la violence. Elles se formèrent en ligne, les commandans ordonnèrent le feu sur le rassemblement qui ne se dispersa qu'après que trois victimes et une douzaine des leurs, grièvement blessés, leur eurent montré combien ils avaient tort de se laisser influencer par quelques hommes inconnus. Plusieurs des ouvriers manifestèrent même leur fureur contre ces vils agens provocateurs; mais ils étaient disparus, après avoir animé ces malheureux contre leurs concitoyens. Toutefois, M. le baron Vanderlinden-d'Hooghvorst, nommé, par acclamation de l'administration et des citoyens, commandant en chef de la garde nationale bourgeoise, dans diverses proclamations qui furent à l'instant répandues et affichées à grand nombre, contribua essentiellement à tranquilliser les esprits par

les mesures d'ordre et de vigueur qu'il fit connaître; et son nom doit être cité en tête de ceux de L. de Wellens, bourguemestre, Delvaux de Saive, l'un des échevins, le baron de Stassart, Joseph d'Hooghvorst, comte Félix de Mérode, Gendebien, Frédéric de Séeus, Palmaert père, P. Cuylen, Vangelder-Parys, Basse, Everard-Goffin, Blaes, Hagemans, Ferdinand-Meers, Latour, Michiels, Vander Smissen, Otton, Gay, Fleury du Bay, Petinckx-Jaussens, Jean Palmaert, le comte de Bocarmé, le comte Hogendorp, Prosper de Brabander, baron de Felner, chev. d'Odomont, Max-Delfosse, Adolphe Auman, l'avocat Plaisant, Ed. Stevens, avocat, Vlemynck, docteur.

Au reste, pour citer avec plus de justice tous ceux qui ont montré un véritable patriotisme, soit en concourant énergiquement par leur zèle ou par leur courage, et l'on sait que dans les révolutions, les dangers ne sont pas moins imminens pour ceux-ci que pour ceux-là; il faudrait donner les noms de presque toute la population de Bruxelles qui, pendant trois jours, présenta le tableau à la fois déchirant et admirable de mille traits d'héroïsme, de

dévouement, de générosité, auxquels la guerre civile et toutes ses horribles suites venait mêler son affreux spectacle. Pour en arrêter le retour, l'avis suivant fut affiché sur tous les murs de Bruxelles :

« Peuple de Bruxelles,

« Ce n'est pas à vous que l'on doit attribuer les excès qui, depuis avant-hier soir, ont répandu le trouble dans cette ville. Ils ne peuvent être l'ouvrage que d'hommes sans aveu, étrangers à votre belle cité, peut-être même à la Belgique, ou qui du moins ne méritent pas de lui appartenir. Quant à vous, ouvriers bruxellois, généralement connus par des habitudes tranquilles et laborieuses, vous êtes assez éclairés pour savoir qu'en incendiant ou démolissant les établissemens publics, vous feriez naître chez tous les particuliers aisés, surtout parmi les commerçans et fabricans, une inquiétude fatale à l'industrie, et par conséquent à vos propres intérêts; que vous écartez de vos murs les nombreux étrangers qui vous donnent du travail et du pain : une garde, composée de vos concitoyens, nombreuse, et dont les chefs ont

droit à la confiance publique, veille à votre sécurité. Reposez-vous sur elle; quittez les armes et rentrez dans vos ateliers : reposez-vous du soin de votre bien-être sur la sollicitude de vos magistrats.

« Bruxelles, 27 août 1830. »

PROCLAMATION.

« Les citoyens amis de l'ordre, et qui ne font pas partie de la garde bourgeoise, sont invités à se retirer chez eux, à la nuit tombante, et à éclairer les façades de leurs maisons.

« L'invitation qui précède leur est adressée, attendu que la garde bourgeoise parcourra la ville, et dissipera, au besoin, par la force, tout attroupement.

« Le com. baron Ed. D'HOOGHVORST.

« Le bourguemestre L. DE WELLENS. »

Le 28, les marchés furent ouverts, et les approvisionnemens, par les habitans des campagnes, protégés. On apprit que presque toutes les villes du midi avaient imité l'exemple de Bruxelles, en rétablissant partout

la garde bourgeoise, et se préparant à la défensive en cas d'attaque des troupes du roi, ou à marcher au secours de Bruxelles, en cas d'appel, ou même de besoin connu. Des troubles plus ou moins violens, mais en aucune façon comparables à ceux de Bruxelles, avaient marqué la reprise du drapeau et des couleurs nationales. On citait déjà Bruges, Anvers, Tirlemont, Liége, surtout, Ath, Vervins, Mons, Gand, Louvain, Wavre, etc., etc., etc.

Le 29, on apprit officiellement que M. Prius, adjudant de M. le général comte de Bylandet, était revenu de La Haye, où il avait été envoyé par ce général pour apprendre au roi les événemens des 25 et 26. Guillaume, ému jusqu'aux larmes, avait du reste témoigné toute son admiration pour la conduite de la garde bourgeoise de Bruxelles, et avait ajouté qu'elle accueillerait avec plaisir sa députation.

On ne tarda pas encore à apprendre que le gouvernement, qui avait reçu cette communication dans la nuit du 27 au 28, avait, dès sept heures du matin le lendemain, assemblé le conseil des ministres. Ce conseil, qui avait duré jusqu'à midi, présidé par le roi, et assisté de ses deux fils les princes

d'Orange et Frédéric, et du ministre Van-Maanen, n'avait été interrompu que par de nouvelles dépêches de Bruxelles, suivies d'une nouvelle réunion du conseil à La Haye, et qui enfin avait eu pour résultat le départ des deux princes d'Orange et Frédéric pour le lieu des événemens; mais quand à ces détails vinrent se joindre ceux d'ordres donnés à plusieurs corps de troupes stationnés en Hollande, de marcher vers la même destination, les Bruxellois ne doutèrent plus que le gouvernement ne voulût tenter de les réduire par la force, et les plus énergiques démonstrations d'une détermination forte de vaincre ou de mourir pour la liberté fut le fruit des ordres intempestifs de la cour.

Les grenadiers et les chasseurs qui tenaient garnison à La Haye, eurent ordre aussi de se mettre en route, ainsi que les autres troupes stationnées dans le Brabant septentrional, et avaient ordre de joindre la 15me division qui se trouvait avec huit pièces de canon, à Vilvorde, où les princes devaient s'arrêter pour attendre le résultat d'une dépêche pour M. d'Hooghvorst, commandant général de la garde bourgeoise de Bruxelles.

Le 30. — En effet, M. de Cruykembourg, aide-de-camp de S. A. R. le prince d'Orange, était arrivé dans la matinée du 30, porteur d'une lettre qui invitait M. d'Hooghvorst à se rendre au quartier-général des princes à l'effet de s'entendre sur les moyens de calmer le mécontentement et de satisfaire à l'opinion, S. A. R. étant investie à cet égard de pleins pouvoirs par S. M.

Une députation partit à onze heures du matin pour Vilvorde, chargées d'exprimer aux princes le désir que Leurs Altesses Royales se rendissent à Bruxelles, sous la seule escorte des députés, afin de se convaincre par elles-mêmes de l'excellent esprit de la garde et de toute la bougeoisie.

Une autre députation, selon la promesse du roi de la recevoir à La Haye, était déjà partie pour cette ville le 28, afin de présenter à S. M. l'adresse suivante :

» Sire, les soussignés, vos respectueux et fidèles sujets, prennent la liberté, dans les circonstances difficiles où se trouvent la ville de Bruxelles et d'autres villes du royaume, de députer vers Votre Majesté cinq de ses citoyens, MM. le baron Joseph d'Hooghvorst, comte Félix de Mérode, Gen-

debien, Frédéric de Séeus, Palmaert père, chargés de lui exposer que jamais, dans une crise pareille, les bons habitans ne méritèrent davantage l'estime de Votre Majesté et la reconnaissance publique. Ils ont, par leur fermeté et leur courage, calmé en trois jours l'effervescence la plus menaçante, et fait cesser de graves désordres. Mais, Sire, ils ne peuvent le dissimuler à Votre Majesté, le mécontentement a des racines profondes; partout on sent les conséquences du système funeste suivi par des ministres qui méconnaissent et nos vœux et nos besoins. Aujourd'hui, maîtres du mouvement, rien ne répond aux bons citoyens de Bruxelles, que si la nation n'est pas apaisée, ils ne soient pas eux-mêmes les victimes de leurs efforts; ils vous supplient donc, Sire, par tous les sentimens généreux qui animent le cœur de Votre Majesté, d'écouter leur voix et de mettre ainsi un terme à leurs justes doléances; pleins de confiance dans la bonté de Votre Majesté et dans sa justice, ils n'ont député vers vous leurs concitoyens que pour acquérir la douce certitude que les maux dont on se plaint seront aussitôt réparés que connus. Les soussignés sont convaincus qu'un des meilleurs moyens

pour parvenir à ce but si désiré serait la prompte convocation des états-généraux.

(*Suivent les signatures.*)

Bruxelles, ce 23 août 1830.

Ils ignoraient à leur départ qu'un arrêté royal avait déjà convoqué les états-généraux à La Haye pour le 13 septembre suivant ; mais dans un but tout opposé à celui que les députés étaient chargés de développer, car cet arrêté, disait-on en Hollande, n'était que pour mettre au complet l'armée et la milice qui devaient par là former incessamment un effectif de 20,000 hommes.

Quant à la députation envoyée à Vilvorde, elle revint vers cinq heures du soir. Aussitôt une population nombreuse s'assembla sur la place de la Monnaie pour connaître le résultat de la démarche auprès des princes. Mais avant que la commission qui était descendue à l'Hôtel-de-Ville, eût achevé le travail de rédaction de la proclamation qui devait annoncer la réponse obtenue à Vilvorde, le bruit s'était déjà répandu que les princes demandaient à entrer dans Bruxelles avec des troupes, sans rien promettre, et en exigeant des habitans qu'ils déposassent les rubans et les drapeaux aux trois couleurs.

A ces mots, on n'attendit pas que les expressions précises de la proclamation fussent connues, la foule se porta spontanément vers la porte et les boulevards de Vilvorde (dite Laeken) et en moins de deux heures, les arbres furent abattus, les rues dépavées, et des barricades nombreuses, auxquelles femmes, vieillards et enfans travaillèrent de concert avec la garde bourgeoise, s'élevèrent comme par enchantement pour pouvoir s'opposer à l'entrée des troupes, si elle devait avoir lieu par la force.

On a vu des dames porter elles-mêmes des matériaux pour les barricades; dans la rue Scherbeek, vingt femmes à elles seules ont chargé sur leurs épaules et apporté une poutre énorme pour barricader la porte. Le même plan de défense fut suivi depuis la porte de Laeken, en remontant jusqu'à celle de Namur, puis, dans l'intérieur de la ville, au débouché des principales rues. Toute la nuit fut employée à ces divers travaux, et le matin, la ville offrait partout de nombreux et solides retranchemens qui en faisaient comme une forteresse inexpugnable.

Enfin, la proclamation, contenant la réponse des princes, était connue depuis la veille à dix heures du soir; ce qui, loin

d'empêcher les travaux de la nuit, les avait au contraire fait pousser avec plus d'activité; la voici :

Concitoyens,

« Le commandant en chef de la garde bourgeoise ayant été invité à se rendre au quartier-général de LL. AA. RR., s'y est transporté, accompagné de MM. le baron Vandersmissen, le chevalier Hotton, le comte Vanderbuch, Bouppe (1) et Sylvain Van de Weyer; et là, après avoir exprimé aux princes le désir de les voir *seuls* dans nos murs, il a acquis la certitude que les troupes n'entreront point, avant qu'il n'ait été répondu aux propositions ci-dessous. Cependant LL. AA. RR. ont attaché à leur entrée dans Bruxelles, des conditions auxquelles le commandant en chef et les autres membres du conseil qui l'accompagnaient ne se sont pas crus autorisés à accéder, sans avoir consulté préalablement le vœu général, par la voie d'une publication qu'ont demandée les princes eux-mêmes. En conséquence, le commandant se croit obligé, en acquit de ce qu'il doit à ses concitoyens, de publier la pièce suivante, revêtue des signatures des deux princes :

« Vous pouvez dire à la brave bourgeoisie de Bruxelles que les princes sont à la porte de cette résidence royale, et ouvrent leurs bras à tous ceux qui veulent venir à eux. Ils sont disposés à entrer dans la ville, entourés de cette même bourgeoisie et suivis de la force militaire destinée à la soulager dans le pénible service de surveillance que cette bourgeoisie a rempli jusqu'à ce moment, dès que des couleurs et des drapeaux qui ne sont pas légaux, auront été déposés, et que les insignes qu'une multitude égarée avait fait disparaître, pourront être replacés. »

Signé Guillaume, prince d'Orange.

Frédéric, prince des Pays-Bas.

(1) Le prince d'Orange ayant dit à M. Bouppe qu'il portait des couleurs proscrites par le code pénal, celui-ci répondit qu'il portait les couleurs de la bourgeoisie qu'il représentait; que les couleurs brabançonnes avaient été reprises pour empêcher le drapeau tricolore français d'être arboré partout, comme il l'avait été déjà dans plusieurs quartiers, et que c'était là non une marque de réveillon, mais de patriotisme. Cette noble réponse méritait une couronne civique; mais ce n'est pas du prince d'Orange qu'il doit l'attendre, d'après la grimace qu'on dit qu'il lui fit.

Il a été arrêté qu'un certain nombre de membres de la garde bourgeoise seraient députés auprès des princes, à l'effet d'obtenir des changemens aux conditions qui précèdent, et que les sections seraient ensuite invitées à se rendre au quartier-général, par députation de vingt-cinq hommes, à l'heure qui leur sera indiquée.

Bruxelles, 31 août 1830.

Le comm. en chef de la garde bourgeoise,

Baron Emm. Vanderlinden d'Hoogvorst.

La seconde députation dont il est parlé dans la proclamation était partie de Bruxelles pour Vilvorde, la veille 30, à sept heures du soir. Elle pouvait déjà rapporter aux princes l'effet qu'avait produit sur les esprits la nouvelle de leur proposition.

Cette députation était composée de MM. le baron de Sécus, député aux états-généraux; major Vandersmissen; prince de Ligne; Max Delfosse, capitaine de section Michiels; Teichmann, ingénieur. Elle ne rentra à Bruxelles qu'à minuit et fut obligée d'escalader les nombreuses barricades qui avaient été formées pendant son absence.

Elle avait été reçue assez froidement à Vilvorde; les princes montraient peu de disposition à changer de résolution : de vifs pourparlers eurent lieu. Le prince de Ligne s'écria avec une vive émotion que « si l'on persistait à entrer à Bruxelles par la force, il faudrait d'abord passer sur son corps. » Un autre dit au prince d'Orange qu'il le rendrait personnellement responsable du sang qui serait versé.

Le prince d'Orange persistait, mais enfin, après une conférence particulière qu'il eut avec le prince Frédéric, et ensuite avec M. Van Gobbelschroy, il se décida à donner à la députation une réponse qui permit de prendre les mesures annoncées dans la proclamation et l'ordre du jour affichés le 31 au matin, et qui suivent :

PROCLAMATION.

« S. A. R. le prince d'Orange viendra aujourd'hui avec son état-major seulement et sans troupes; il demande que la garde bourgeoise aille au-devant de lui.

« Les députés se sont engagés à la garantie de sa personne et à la liberté qu'il aura d'entrer en ville avec la garde bour-

geoise, ou de se retirer s'il le juge convenable. »

ORDRE DU JOUR.

« MM. les chefs de section sont invités à se rendre aujourdhui à dix heures précises, avec toutes leurs sections en armes, et dans la meilleure tenue, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, où ils se rangeront en bataille sur deux rangs, pour aller à la rencontre de S. A. R. le prince d'Orange. On laissera une faible garde à chaque poste. »

« Le Major de service le C. A. Vander Meere. »

Vers dix heures du matin, M. le comte de Cruykembourg, aid-de-camp du prince d'Orange, se présenta, demandant que, pour l'entrée du prince, les couleurs du Brabant fussent ôtées : un refus formel fut la réponse, puisque dans l'accord fait avec S. A. R., elle devait entrer entourée de la garde conservant ses couleurs. M. Van Gobbelschroy repartit à l'instant pour en référer au prince qui, malgré cela, arriva à deux heures, et fut obligé de passer par une petite porte pour faire son entrée, la grande porte étant obstruée à cause des

barricades; la garde bourgeoise qui était allée au devant de lui jusqu'au pont de l'Aeken, rentra en même temps, sans qu'un seul cri eût été proféré; ce silence disait beaucoup!

Le prince, arrivé sur la place de l'Hôtel-de-Ville, toutefois en faisant franchir les barricades à son cheval, leva son chapeau en criant *Vive le Roi!* La noble confiance du prince, presque toujours à vingt-cinq pas en avant des quatre officiers d'état-major qui seuls étaient entrés avec lui, l'espérance d'un avenir plus heureux et de concessions accordées par le roi, lorsque son fils lui aurait rendu compte des appareils de l'énergique défense qu'il voyait partout sur son passage, et dont il paraissait aussi touché que surpris, la loyauté d'ailleurs du vœu des Belges, qui ne combattaient pas contre leur roi, mais contre l'oppression, tous ces sentimens réunis entraînèrent la multitude, qui répondit expansivement aux cris du prince par ceux de *Oui! vive le Roi, vive la Liberté, à bas l'an Maanen!* Le prince fondait en larmes en disant : *Oui, vive la Liberté! et vous l'aurez.*

Le prince étant arrivé à son palais, il eut

une conférence avec les officiers de la garde bourgeoise; à trois heures et demie la conférence du prince et de l'état-major se termina, et à quatre heures, toute la garde nationale, après avoir laissé un poste chez le prince, selon la demande qu'il en fit lui-même, était rentrée ou dans ses postes ou chez elle. La nuit la plus tranquille succéda à huit journées d'inquiétudes et de malheurs qui s'étaient succédées.

Le 1er septembre, la proclamation suivante de S. A. R. le prince d'Orange, au nom du Roi, parut.

« Habitans de Bruxelles!

« Je me suis rendu avec confiance au milieu de vous. Ma sécurité est complète, garantie qu'elle est par votre loyauté.

« C'est à vos soins que l'on doit le rétablissement de l'ordre; je me plais à le reconnaître et à vous en remercier au nom du Roi.

« Joignez-vous à moi pour consolider la tranquillité; alors aucune troupe n'entrera en ville, et de concert avec vos autorités je prendrai les mesures nécessaires pour ramener le calme et la confiance.

« Une commission composée de :

« MM. le duc d'Ursel, président; Vander Fosse, gouverneur de la province; de Wellens, bourguemestre de Bruxelles; Emm. Vanderlinde d'Hooghvorst, commandant de la garde bourgeoise; le général d'Aubremé; Kochaert, membre de la régence; le duc d'Aremberg (qui a bien voulu, à ma prière, coopérer à cette tâche); Stevens, membre de la régence, secrétaire, est chargé de me proposer ces mesures.

« Elle se réunira demain, 2 septembre, à neuf heures du matin, à mon palais.

Bruxelles, le 1er septembre 1830.

Nul doute que le prince et même le roi n'eussent alors les meilleures intentions du monde; le prince surtout, qui était sur le théâtre des événemens, paraissait pénétré de la nécessité d'accorder aux Belges les conditions auxquelles étaient attachés leurs plus chers intérêts; mais c'est là le sort des rois, c'est d'être trompés, en leurs intentions les plus pures; ils les expriment de bonne foi, ils sont prêts à faire tous les sacrifices, même ceux que leur orgueil aurait à redouter, pour le bonheur des peuples : tout à coup mille obstacles surgissent

par les soins des ministres qui devraient chercher à applanir ces difficultés et tenir la parole des princes; mais loin de là, abusant de la confiance des uns, de la bonté des autres, ils temporisent, préparent dans l'ombre des moyens, non point à force de travaux, de surmonter ces obstacles; mais de plonger le peuple dans les profondeurs que souvent ils ont creusées eux-mêmes, et nivelant ainsi le terrain du gouvernement, ils espèrent faire disparaître les aspérités politiques qui les importunaient, et faire rouler radieusement leur char sur les têtes qu'ils ont courbées..... Hommes incapables et infâmes, voilà la tactique inhumaine par laquelle vous vous jouez des peuples; et vous ne voudriez pas être responsables des maux que vous causez!... Van Maanen, n'aurais-tu regardé en France que pour y voir trente millions de traîtres, au lieu d'y découvrir les dix ou douze qui y étaient véritablement, et dont quelques-uns eussent dû t'offrir une salutaire leçon?...

Quoi qu'il en puisse être, le 2, la députation qui s'était rendue à La Haye, auprès du roi, venait de revenir à Bruxelles, rapportant que S. M. avait entendu la lecture

de l'adresse écrite, et avait entendu les développemens qui en étaient la conséquence, savoir :

1° L'exécution entière, franche et sincère de la loi fondamentale sans restriction ni interprétation au profit du pouvoir, soit par arrêtés, circulaires ministérielles ou rescrits de cabinet;

2° L'éloignement du ministère de l'infâme et odieux van Maanen;

3° La suspension provisoire de l'abattage jusqu'à la prochaine réunion des états-généraux;

4° Un nouveau système électoral établi par une loi; une élection plus directe par le peuple;

5° Le rétablissement du jury;

6° Une loi nouvelle de l'organisation judiciaire;

7° La responsabilité pénale des ministres établie par une loi;

8° Une loi qui fixe le siége de la haute cour dans les provinces méridionales;

9° La cessation des poursuites intentées aux écrivains libéraux;

10° L'annulation de toutes les condamnations en matière politique;

11° Qu'il soit distribué à tous ouvriers in-

fortunés, du pain pour subvenir à leurs be-
soins jusqu'à la reprise des travaux.

Le roi alors avait répondu aux députés que, ainsi que nous l'avons déjà dit, il venait de convoquer les états-généraux.

Quant à la responsabilité des ministres, il avait répondu que ce pourrait être l'objet d'un changement dans la loi fondamentale, et relativement au renvoi de M. van Maanen, le roi, sans vouloir s'engager en rien, déclara qu'il y aviserait, mais qu'il ne voulait pas paraître avoir été contraint. Au sujet de la haute cour, et de l'inégale répartition des emplois entre les Hollandais et les Belges, réponses aussi insignifiantes furent faites.

Ainsi, malgré la parole du roi de recevoir avec plaisir la députation, malgré les promesses faites la veille même par le prince d'Orange son fils aux Bruxellois, qu'ils auraient la liberté, par les machinations ministérielles, toutes ces espérances, fondées sur l'élan de cœurs en apparence, et au fond, nous aimons à le croire, généreux, ne devenaient plus que des déceptions honteuses pour leurs auteurs, et dont le but semblait être d'amuser le peuple tandis que l'on préparait les moyens de l'asservir de nouveau.

Aussi ce rapport de la députation de Bruxelles fut loin d'apaiser l'effervescence des esprits. Chacun disait tout haut : ce sont des promesses vagues et rien de plus.

L'agitation devint assez alarmante pour engager M. le commandant de la garde bourgeoise à publier, vers dix heures du soir, une proclamation approuvée par le prince d'Orange, dans laquelle on annonçait que ce prince ferait entendre la vérité au roi. En effet deux courriers avaient été expédiés à La Haye par le prince pour demander le renvoi immédiat de van Maanen. Enfin on annonçait que le prince allait partir lui-même pour La Haye.

Avant ce départ, selon sa proclamation, les députés aux états-généraux présens à Bruxelles, l'état-major de la garde bourgeoise, ainsi qu'une députation de la ville de Liège, se réunirent dans le palais du prince, qui demanda à l'assemblée quels étaient ses vœux.

Tous les assistans, par une acclamation unanime, demandèrent le séparation de la Belgique et de la Hollande.

M. Moyard parla le premier au nom de la garde bourgeoise, et demanda en outre l'éloignement immédiat des troupes.

« *Le prince* : Mais alors promettez-vous de rester fidèles à la dynastie?

« *L'assemblée* avec enthousiasme : Nous le jurons!

« *Le prince* : Si les Français entraient en Belgique, vous joindriez-vous à eux?

« *L'assemblée* : Non! non!

Le prince : Marcherez-vous avec moi pour notre défense

L'assemblée : Oui! oui! nous le ferons.

« *Le prince*: Direz-vous avec moi *Vive le Roi.*

« *L'assemblée* : Non pas avant que nos vœux soient écoutés, mais vive le prince! vive la liberté! vive la Belgique!

Le prince fondait en larmes, et l'on s'embrassait mutellement au milieu de l'enthousiasme général; des vieux généraux, mêlés dans la foule, ne pouvaient contenir leur émotion.

Le prince d'Orange, ainsi qu'il l'avait annoncé, partit à deux heures pour la Haye, escorté d'un détachement de la garde bourgeoise à cheval. Immédiatement après, les troupes renfermées dans le palais, depuis dix jours, quittèrent Bruxelles, où il ne resta aucun soldat; la garde bourgeoise fut seule maitresse et protectrice de cette belle cité.

Le 3 et le 4 septembre ne furent marqués par aucun évenement; des proclamations tendantes à maintenir le bon ordre ou

à instruire la population des différens actes de l'autorité administrative, ont été publiées : nous citerons la suivante.

PROCLAMATION.

« Le conseil de régence de la ville de Bruxelles s'empresse de porter à la connaissance de ces concitoyens l'adresse qu'il vient d'envoyer à S. M. par courrier extraordinaire.

Adresse à S. M. le roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau, grand-duc de Luxembourg, etc., etc., etc.,

»Sire, le conseil de régence de la ville de Bruxelles réuni en assemblée permanente, ayant reconnu les causes des mouvemens extraordinaires qui agitent cette ville et la Belgique, s'est convaincu qu'ils prennent leur source dans le vif désir de voir établi une séparation entre les provinces du midi et du nord.

« Il adhère complètement aux vœux des Belges qui viennent de vous être transmis, Sire, par S. A. R. Mgr le prince d'Orange.

« Il supplie V. M. de les exaucer, et d'être intimement convaincu que le maintien de la dynastie des Nassau n'a cessé un ins-

tant d'être son vœu et celui de la généralité des habitans de cette résidence.

« Bruxelles le 4 Septembre 1830.

Les bourgmestres et échevins,

L. DE WELLENS.

Par ordonnance : Le secrétaire, P. CUYLEN.

L'attente du résultat des démarches du prince d'Orange auprès du roi, et plusieurs alertes, causées sur de faux rapports, par la présence des troupes toujours stationnées à Vilvorde, aurait fait regarder leur éloignement comme un premier pas vers des intentions conciliatrices ; mais ce mouvement ne s'aperçut pas, la plus grande vigilance devait continuer. Les députés pour les états-généraux arrivaient de toutes parts, on citait déjà M. le baron de Stassart, qui, comme député Belge et libéral avait failli être massacré par les Hollandais à Anvers et même à la Haye : obligé de revenir en toute hâte à Bruxelles, sans avoir été reçu par le Roi, il arriva dans la nuit du 4, ainsi que MM. de Zerlache, d'Omalius, Pascal d'Olmyn, député du Brabant méridional, Lehon et de Roussies, députés du Hainault, Thiery et Surlet de Chobier, qui ont tous adhéré à la séparation demandée, et dont l'attention seule suffirait pour relever tous les

griefs commis par l'ancienne administration.

Toutefois une nouvelle, sinon officielle, du moins fort agréable circulait en ville, c'est que S. A. R. le prince d'Orange était arrivé à La Haye où il avait, disait-on, été porté dans les bras par la population, jusqu'au palais du roi, et qu'à la suite de l'audience qui avait suivi son arrivée auprès de S. M., M. C. F. van Maanen avait donné sa démission, et que le roi l'avait acceptée avec témoignage de gratitude pour les longs et fidèles services rendus par lui à l'état.

Ce qui balançait la joie et même l'espoir des suites d'un aussi heureux événement, c'était la présence du prince Frédéric, le second fils du roi Guillaume Ier à Vilvorde, à Malines, à Anvers avec un camp, une petite armée et un parc d'artillerie.

C'était là, en quelque sorte, une déclaration permanente de guerre, ou tout au moins une menace qu'il eût été insensé de dédaigner, et qui refroidissait singulièrement les démonstrations de joie de la nouvelle, encore incertaine, de la retraite de M. van Maanen. D'ailleurs si les Belges le détestaient comme administrateur de la justice en Belgique, n'ayant contre lui aucun motif de haine personnelle, peu leur

importait qu'il restât ministre avec la séparation réclamée; c'était cette séparation qui intéressait le plus; tout le reste pouvait n'être qu'un vrai simulacre pour endormir la vigilance et pour fatiguer le patriotisme par une longue et adroite tension des esprits.

Ce qui ne devait pas peu contribuer encore à donner de continuelles appréhensions sur les résultats désirés, c'est que à tout instant un certain désordre dans la marche des choses, se manifestait dans le camp, ou dans l'administration opposés. Par exemple, le 6, comme on passait la revue des gardes bourgeoises, autour du Parc, on apprit qu'un détachement de lanciers stationnait à Cortenberg, sur la chaussée de Bruxelles à Louvain, visitant les diligences, interceptant les envois d'armes et menaçant de s'opposer au passage des Liégeois. Des hostilités devenaient imminentes: un parlementaire fut envoyé à Vilvorde, et l'ordre arriva de ne plus gêner les communications.

Un autre détachement de dragons et de lanciers avait fait plus : il s'était avancé jusqu'à Tervueren, prétendant occuper le château du prince d'Orange, et renvoyer la garde Bruxelloise qui s'y trouvait sous le commandement du comte Vander Meeren, et

s'opposer aussi au passage des Liégeois. Cette nouvelle parvint par estafette hier à midi au quartier général à Bruxelles, et y excita la plus vive rumeur. C'était une violation de la convention conclue avec le prince d'Orange, et en vertu de laquelle tous les palais devaient être occupés exclussivement par la garde bourgeoise, et les troupes ne pas dépasser Vilvorde.

Le conseil de la garde se réunit aussitôt à l'hôtel-de-ville pour prendre les mesures nécessaires. M. le commandant en chef expédia des ordres ou comte Vender Meeren, écrivit au chef des troupes stationnées à Tervueren pour l'avertir de la grande responsabilité qu'il allait encourir, et envoya un officier supérieur au quartier général de Vilvorde pour faire connaître cet incident au prince Frédéric.

La compagnie de volontaires Liégeois, sur le bruit que leurs compatriotes étaient attaqués, demanda instamment à être remplacée au poste qu'elle occupait à l'hôtel-de-ville, afin de marcher sur-le-champ sur Tervueren. Arrivée à la porte de Namur, elle y trouva plusieurs compagnies de nos diverses sections impatientes de partir. Des cris en avant, en avant, s'élevait de tous les rangs. Il devenait difficile de calmer

cette effervescence, lorsque le commandant en chef, M. d'Hoogvorst et M. Van de Weyer, arrivèrent, annonçant qu'un aide-de-camp avait été envoyé au prince pour lui demander de faire éloigner la cavalerie stationnée à Tervueren. Cependant, sur les nouvelles qui arrivaient incessamment que l'attaque de nos troupes était commencée, les cris d'*en avant* recommencèrent, et le signal si impatiamment attendu de départ fut donné.

Une multitude immense d'hommes et même d'enfans armés de bâtons courait en avant. M. le baron d'Hoogvorst et M. Van de Weyer accoururent pour prévenir encore, s'il était possible, l'effusion du sang; l'épée à la main, ils marchaient à la tête des troupes; la compagnie liégeoise, son drapeau déployé, venait la première. C'était un honneur que les compagnies Bruxelloises avaient cru devoir lui céder. De toutes parts sur la route, des vivats s'élevaient au passage de cette petite armée qui chantait des airs patriotiques. On marcha ainsi au pas de course jusqu'au village d'Anderghem. Là un lieutenant-colonel, M. Pletinkx, arriva à franc étrier, porteur d'un ordre du prince Frédéric pour le départ immédiat des troupes. Alors M. d'Hoogvorst fit faire halte à la colonne pour attendre le résultat des mesures ordonnées par le prince. Des éclaireurs furent envoyés en avant. Pendant ce temps les habitans du village d'Anderghem, apportèrent avec empressement à nos soldats de la bière et du pain. Après une heure de halte, M. Pletinkx étant revenu annoncer que la cavalerie évacuait Tervueren, et que les communications étaient libres, la marche sur Tervueren devenait inutile, en conséquence on reprit la route de Bruxelles, et la petite armée y rentra saluée par les cris de joie des habitans.

Cette démonstration énergique et les parlementaires échangés près du prince Frédéric, déterminèrent S. A. R. à prendre de promptes mesures pour satisfaire l'opinion publique. On les fit connaître dans la proclamation suivante :

« S. A. R. le prince Frédéric des Pays-Bas a donné l'assurance à MM. le baron Joseph Vanderlenden-d'Hoogvorst et Gendebien, qui lui avaient été députés, que les troupes cantonnées à Tervueren et Cortenberg ont reçu l'ordre, les unes de quitter Tervueren de suite, et les autres d'abandonner Cortenberg demain matin. Il a donné de nouveau l'assurance qu'aucune troupe n'entrerait ni à Louvain ni à Bruxelles. Il a annoncé de plus que les troupes du camp de

Vilvorde seraient très-incessament disloquées et distribuées dans des cantonnemens en arrière de cette ville.

Bruxelles, le 6 septembre 1830.

Pour le comandant en chef de la garde bourgeoise. Pn. Lesbroussart.
Membre du conseil de la garde.

Dans ces circonstances inquétantes à cause des différences sensibles qui existaient entre les paroles du prince et la conduite des soldats, qui à tout instant pouvaient amener une catastrophe, en attendant l'effet des promesses, Bruxelles était dans une grande anxiété. L'assurance authentique de la retraite de M. Van Maanen était cependant parvenue à Bruxelles, avec toutes les circonstances qui avaient précédé cette nouvelle, et c'était un peu plus rassurant sans doute; mais l'unique satisfaction que les Belges eussent encore obtenue, outre la démission du ministre de la justice, c'était une convocation des états-généraux, et encore était-il à craindre qu'elle ne fût nullement faite dans l'intention de leur garantir les libertés qu'ils demandaient. Aussi devons-nous penser que toute ces considérations donnèrent lieu à la publication

de la pièce suivante à Bruxelles en date du 6 septembre 1830.

« Les soussignés, membres de la seconde chambre des états généraux, présens à Bruxelles, reconnaissent unanimement qu'il est nécessaire et urgent que les députés des Provinces du midi soient réunies en cette ville en nombre aussi complet que possible et sans délai, pour y attendre la réponse du gouvernement à la proposition dont S. A. R. le prince d'Orange s'est rendu l'organe à La Haye, et pour être prêts à en délibérer immédiatement s'il y a lieu.

« Ils prient en conséquence leurs collègues, députés comme eux des provinces du Midi, de se rendre sans aucun retard à Bruxelles, où leur présence commune ne peut que contribuer d'ailleurs au rétablissement de la confiance générale et au maintien de l'ordre public.

« Comte Lehon, comte de Brouckere, le baron de Stassart, le baron de Sécus, G. Dumont, De Boussies, de le Vieilleuse, Pascal d'Onyn, H. J. A. Vanden Hove, P. J. Trentesaux, le comte de Celles, le comte Cornet de Grez, Huysman d'Annecroix, F. de Langhe, Pyke et Barthélemy. »

La pièce ci-dessus venait d'être publiée, lorsqu'une, autre attendue depuis long-temps, parut; c'était la répouse du Roi à l'adresse qui lui avait été envoyée par Bruxelles au nom de la Belgique (adresse appuyée d'ailleurs de beaucoup d'autres envoyées au Roi par chacune des villes du Midi.) Cette réponse, comme pièce politique, ne présentait qu'un sens vague, plutôt hostile que conciliant, en général sujette à plus d'une interprétation, et dès lors ne pouvait pas même être regardée comme une déclaration de principes. Enfin, c'est une pièce toute diplomatique et probablement l'œuvre de l'Israélite Asser, ami intime de Van Maanen, et chargé de le remplacer. Voici cette proclamation.

Nous Guillaume, par la grâce de Dieu, roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau, grand-duc de Luxembourg, etc., etc., etc.

« La Providence divine qui a daigné accorder à ce royaume quinze années de paix avec l'Europe entière, d'ordre intérieur et de prospérité croissante, vient de frapper deux provinces de calamités sans nombre, et le repos de plusieurs provinces limitrophes a été troublé ou menacé.

» A la première nouvelle de ces désas-

tres, nous nous sommes hâtés de convoquer extraordinairement les états-généraux, qui, aux termes de la loi fondamentale, représentent tout le peuple belge, afin d'aviser, de concert avec leurs nobles puissances, aux mesures que réclament l'état de la nation, et les circonstances présentes.

» En même temps nos fils bien-aimés, le prince d'Orange et le prince Frédéric des Pays-Bas, ont été chargés par nous de se rendre dans ces provinces, tant pour protéger, par les forces mises à leur disposition, les personnes et les propriétés, que pour s'assurer de l'état réel des choses et pour nous proposer les mesures les plus propres à calmer les esprits.

» Cette mission remplie avec une humanité et une générosité de sentimens que la nation appréciera, nous a confirmé l'assurance que là même où elle se montre le plus agitée, elle conserve et proclame l'attachement à notre dynastie et à l'indépendance nationale, et quelqu'affligeantes que soient pour notre cœur les circonsrances parvenues à notre connaissance, nous n'abandonnons point l'espoir qu'avec l'aide de la puissance divine dont nous invoquons le secours dans cette occasion grave

et douloureuse, et la coopération de tous les gens de bien et des bons citoyens dans les différentes parties du royaume, nous parviendrons à ramener l'ordre et à rétablir l'action des pouvoirs légaux et le règne des lois.

« Nous comptons à cet effet sur le concours des états-généraux. Nous les invitons à examiner si les maux dont gémit la patrie tiennent à quelques vices dans les institutions nationales, et s'il y aurait lieu de modifier celles-ci, et principalement si les relations établies par les traités et la loi fondamentale entre les deux grandes divisions du royaume devraient, dans l'intérêt commun, changer de forme et de nature.

« Nous désirons que ces importantes questions soient examinées avec soin et une entière liberté, et aucun sacrifice ne coûtera à notre cœur lorsqu'il s'agira de remplir les vœux et d'assurer le bonheur d'un peuple dont la félicité a fait de notre part l'objet des soins les plus constans et les plus assidus.

« Mais, disposé à concourir avec franchise et loyauté, et par des mesures larges et décisives, au salut de la patrie, nous ne sommes pas moins résolus à maintenir avec

constance les droits légitimes de toutes les parties du royaume sans distinction, et à ne procéder que par les voies régulières et conformes aux sermens que nous avons prêtés et reçus.

« Belges! habitans des diverses contrées de ce beau pays plus d'une fois arraché par la faveur céleste et l'union des citoyens, aux calamités auxquelles il était livré, attendez avec calme et confiance la solution des graves questions que les circonstances ont soulevées. Secondez les efforts de l'autorité légale pour maintenir l'ordre intérieur et l'action des lois là où ils ont souffert quelque atteinte. Prêtez force à la loi, afin qu'à son tour la loi protége vos propriétés, votre industrie et votre sûreté personnelle. Que les distinctions d'opinions s'effacent devant les dangers croissans de l'anarchie, qui, dans plusieurs localités, se présente sous les formes les plus hideuses, et qui, si elle n'est prévenue ou repoussée par les moyens que la loi fondamentale met à la disposition du gouvernement, joints à ceux que fournit le zèle des citoyens, portera d'irréparables coups au bien-être individuel et à la prospérité nationale. Que les bons citoyens séparent partout leur cause de celle des agitateurs,

et que leurs généreux efforts pour le rétablissement de la tranquillité publique, là où elle est encore à chaque instant menacée, mettent enfin un terme à des maux si grands, et permettent d'en effacer, s'il se peut, jusqu'aux traces.

« Les présentes seront partout publiées et affichées dans les formes ordinaires, et insérées au *Journal Officiel*.

« Fait à La Haye, le 5 septembre de l'an 1830, et de notre règne le dix-septième.

« *Signé* GUILLAUME.

Par le Roi,

« *Signé* DE MEY DE STREEFKERK. »

A peine la proclamation du Roi fut-elle connue à Bruxelles, qu'un mécontentement général éclata. Une foule de citoyens réunis à l'état-major de la garde bourgeoise, se rendirent à l'Hôtel-de-Ville afin d'inviter les députés à faire une démarche auprès du prince Frédéric à Vilvorde pour l'informer de l'état des choses.

MM. de Brockere, de Herlache, de Langhe, Lehon, Huysman, d'Amecroix, Surlet, de Chokier, baron d'Hooghvorst et le comte d'Aerschot, partirent à deux heures pour Vilvorde.

Ils furent immédiatement reçus par le

prince, et eurent avec lui une conférence prolongée, dans laquelle plusieurs membres de la députation s'exprimèrent énergiquement sur la nécessité de calmer les esprits par des mesures promptes, loyales et décisives.

Le prince Frédéric écouta ces représentations avec une grande attention; il reconnut la gravité des circonstances; mais rappelant les sermens de la royauté et l'obligation de respecter la loi fondamentale, il ne cacha pas que selon lui, la séparation des deux parties du royaume présentait de grands obstacles; et, demandant que la députation voulût bien lui remettre par écrit les observations qu'elle avait cru convenable de faire, il promit de les envoyer immédiatement à La Haye.

La députation revint à Bruxelles faire ce rapport qui, au reste, ne présentait rien de plus rassurant que la réponse du Roi; il semblait que l'on voulût gagner du temps, d'autant que l'on savait que le bataillon des chasseurs, avec un détachement des dragons n° 4, se trouvait encore, dit-on, à Vilvorde, et qu'ils plaçaient leurs védettes, carabine à la main, jusqu'en face de la maison de Force. Le régiment des grenadiers et le reste du régiment de ces dra-

gons s'étaient retirés de Vilvorde sur Malines, les lanciers sur Lierre, et le 15e de ligne sur Duffel ; l'artillerie et les fusées à la Congrève se trouvaient échelonnées entre Malines et Contich.

Nous rapportons ici textuellement l'extrait d'un article du journal intitulé : *la Gazette des Pays-Bas*, qui s'imprime à Bruxelles, en date du 9 septembre ; il peint parfaitement et la situation et l'esprit du moment, ainsi que le dévouement à la cause nationale dont chacun faisait preuve dans ces terribles instans.

« Nos députés vont partir pour La Haye. Des considérations puissantes s'étaient élevées dans le principe contre ce voyage et on semblait résolu à ne pas l'entreprendre ; mais quand des menaces furibondes étaient poussées contre eux, il y aurait eu lâcheté à s'abstenir. Les Hollandais eussent pu croire que la peur retenait nos élus, c'était déjà une raison pour se mettre en route. Puis la séparation étant décidée en principe, fallait il la résoudre en fait par la seule force, ou valait-il mieux vaincre à la fois par la force et la légalité réunies? Après avoir conquis par les armes, le plus sûr et le plus sage parti n'est-il pas de régulariser et de confirmer de commun ac-

cord avec la royauté et la Hollande le nouvel ordre de chose où tous nous sommes interessés, nous avec eux? N'y a-t-il pas des arrangemens à prendre en faveur du commerce et de l'industrie, et ces arrangemens ne se feront-ils pas mieux à l'amiable.

« Ces raisons nous paraissent prépondérantes, et elles nous font hautement approuver le départ de nos députés pour La Haye. Qu'ils y parlent avec force ; qu'ils s'y conduisent avec fermeté ; qu'ils y traitent avec promptitude.

« Si nous voyons leur départ avec satisfaction, nous nous attendons que leur voyage sera décisif, et qu'en très-peu de jours tout sera consommé.

« Il y aura donc un temps d'arrêt dans le mouvement, temps d'arrêt court, bref, mais que la résolution des députés a rendu inévitable.

« Mais, en attendant, restons sous les armes et accroissons-nous en nombre, car si les affaires ne prennent pas alors une tournure suffisante, nous aurons à prendre une détermination qui sauvera la patrie contre l'anarchie. »

Les habitans des autres villes du Midi ne s'étaient pas contentés d'appuyer par des adresses au Roi l'héroïque mouvement de

Bruxelles. Des offres généreuses et pressantes d'hommes, d'argent, d'artillerie et de munitions arrivaient de tous côtés. Liége avec une nombreuse compagnie de volontaires, avait déjà fait entrer deux pièces de canon, Ath une pièce, Genappe quatre pièces, et toutes les autres villes montraient un empressement tel, que les Bruxellois crurent devoir les remercier pour le moment, ayant plus de deux millions de cartouches fabriquées, un matériel suffisant et toute une population à tout moment augmentée des soldats belges qui quittaient l'armée, décidés à vaincre ou mourir avec les Bruxellois pour la sainte cause de la liberté.

Toutes les villes qui, comme Bruxelles, avaient secoué le joug des autorités militaires, soit en fraternisant avec ceux qui voulaient faire cause commune, soit en expulsant ceux qui refusaient de suivre l'élan patriotique, répandaient des proclamations à l'effet d'engager les soldats, au nom de la patrie, à se joindre à la cause nationale, et à briser leurs armes plutôt que de les faire servir contre leurs frères et leurs amis.

D'un autre côté, le Roi adressait des instructions sévères aux gouverneurs des pla-

ces où la révolution n'avait pas encore éclaté, afin qu'ils en réprimassent les premiers symptômes s'ils venaient à se manifester.

Le 11 septembre, le conseil de régence, réuni depuis les événemens en séance permanente à l'Hôtel-de-Ville, nomma et installa une commission de sûreté publique composée de MM. Rouppe, le duc d'Ursel, Gendebien, le prince de Ligne, Frédéric de Sécus, Van de Werger, le comte Félix de Mérode, Ferdinand Meeus. Cette commission fut chargée

1° D'assurer le maintien de la dynastie;

2° De maintenir le principe de la séparation du Nord et du Midi;

3° De prendre enfin les mesures nécessaires dans l'intérêt de l'industrie et du commerce.

Cette commission aussitôt installée commença ses travaux: une proclamation faisait connaître l'esprit patriotique dont ses membres étaient animés, et annonçait que des travaux venaient de s'ouvrir, que de plus grands étaient projetés, et enfin invitait à attendre avec calme et confiance l'ouverture des états-généraux, assurés qu'ils étaient que les députés des provinces du Midi soutiendraient en loyaux mandataires les vœux des Belges.

C'est dans cette attitude que les Bruxellois et toute la Belgique attendaient le 13 septembre, jour fixé par le Roi pour l'ouverture des états-généraux.

Ce ne fut que le 15, que le discours d'ouverture du Roi fut connu à Bruxelles; à peine eut-on connaissance de son contenu qu'une vive fermentation agita les esprits; sur plusieurs places et dans plusieurs rues, le peuple se forma en groupes qui exprimaient leur mécontentement du peu d'assurances que ce discours présentait pour la Belgique; on déchira le discours, en plusieurs lieux publics; on le brûla. Cependant l'ordre ne fut pas troublé un seul instant, grâce à la garde bourgeoise dont les nombreuses patrouilles ne cessèrent pas de circuler dans les attroupemens, non point pour comprimer l'opinion; mais seulement afin qu'elle ne se manifestât pas de façon à troubler la tranquillité publique. Voici ce discours:

Discours d'ouverture du roi des Pays-Bas aux états-généraux, le 13 *septembre* 1830.

« Nobles et puissans seigneurs,

» Votre session extraordinaire que j'ouvre aujourd'hui a été rendue nécessaire

par des circonstances déplorables et impérieuses.

» L'état, en paix avec tous les peuples de l'Europe, venait de voir la guerre heureusement terminée dans ses colonies. Il fleurissait dans un heureux repos, par l'ordre, le commerce et l'industrie. Je m'occupais d'alléger les charges du peuple et d'introduire successivement dans l'administration intérieure les améliorations que l'expérience avait indiquées. Tout-à-coup une émeute éclate à Bruxelles, et cet exemple est imité dans quelques autres localités; l'incendie et le pillage signalèrent ces désordres, trop affligeans pour mon cœur, la nation et l'humanité, pour que j'en offre à cette assemblée le triste tableau.

» En attendant le concours de vos nobles puissances, dont la convocation a été ma première pensée, j'ai pris sans délai toutes les mesures qui dépendaient de moi pour arrêter les progrès du mal, protéger les bons citoyens contre les malveillans et détourner du royaume le fléau de la guerre civile.

» Remonter aux causes de ce qui s'est passé, en examiner avec vos nobles puissances le véritable caractère, la tendance et les suites probables, est moins urgent

dans l'intérêt de la patrie, que de chercher les moyens de rétablir l'ordre, la tranquillité et l'empire des lois, non-seulement pour le moment, mais d'une manière assurée et durable.

» Mais au milieu du choc des opinions, de l'exaltation des passions, des vues et des intérêts qui se croisent, c'est une tâche bien difficile, nobles et puissans seigneurs, que de concilier mes vœux pour le bonheur de tous mes sujets, avec les devoirs que j'ai contractés envers tous et que j'ai consacrés par mes sermens.

» J'invoque donc toute votre sagesse, tout votre calme, toute votre fermeté, afin que, fort de l'assentiment des représentans de la nation, je puisse prendre, de concert avec eux, les mesures que réclame le salut de la patrie.

» De plus, d'une part s'est manifestée l'opinion, que pour atteindre ce but, il conviendrait de procéder à une révision de la loi fondamentale, et même à une séparation de provinces que les traités et la constitution ont unies.

» Cette question, néanmoins, ne peut être résolue que dans les formes prescrites par cette même loi fondamentale, que nous avons solonnellement juré d'observer.

» Elle sera l'objet principal des délibérations de vos nobles puissances. Je désire que leur opinion se forme et soit manifestée avec le calme et l'entière franchise que réclame une question d'un ordre aussi élevé. De mon côté, animé par-dessus tout autre sentiment, du désir d'assurer le bonheur des Belges, que la Providence divine a confiés à mes soins, je suis prêt à concourir avec cette assemblée aux mesures qui pourront y conduire.

» Cette réunion a en outre pour objet de vous faire connaître que les circonstances exigent impérieusement que la milice reste réunie au-delà du temps pendant lequel, aux termes de la loi fondamentale, elle doit être exercée annuellement au maniement des armes.

» Les moyens de pourvoir aux dépenses qui résulteront de cette mesure et de beaucoup d'autres, suites funestes des troubles, se trouveront pour le moment dans les crédits déjà ouverts; la régularisation en sera soumise à vos délibérations dans la prochaine session ordinaire.

» Nobles et puissans seigneurs, je compte sur votre fidélité et sur votre patriotisme.

» En butte avant ce jour aux tempêtes

des révolutions, je n'oublierai pas plus le courage, l'attachement et la fidélité qui ont secoué le joug étranger, rétabli l'existence nationale, et mis le sceptre entre mes mains, que la valeur qui, sur le champ de bataille, a affermi le trône et consolidé l'indépendance de la patrie.

» Entièrement disposé à satisfaire à des vœux raisonnables, je n'accorderai rien à l'esprit de faction, et ne consentirai jamais à des mesures qui sacrifieraient les intérêts et la prospérité de la nation aux passions ou à la violence.

» Concilier, s'il se peut, tous les intérêts, tel est l'unique vœux de mon cœur. »

Après ce discours, le président ayant annoncé l'objet de la session en français se dispose à lire le message, lorsque M. Byleveld, député hollandais, prit la parole et dit en hollandais : « J'ai entendu prononcer par le personnage qui a présidé la séance réunie des états-généraux quelques mots dans une langue *que je ne veux pas comprendre ici.* Ces mots, adressés aux membres de la seconde chambre, doivent servir, à ce qu'il paraît, à la convocation de cette chambre. S'il y avait un message du Roi, il devrait, suivant la loi fondamentale, nous être communiqué ici par écrit ou par une commission. Je ne

vois rien ni de l'un ni de l'autre de ces deux cas. Je ne reste donc pas dans une assemblée qui n'est pas convoquée légalement. Je ne puis y rien écouter, je ne puis y prendre part à aucune résolution et je m'en vais. (ce qu'il fit.)

Après cette sortie inconvenaute ; mais qui prouve combien il est difficile de concilier l'esprit des députés hollandais qui siégent aux états-généraux pour les provinces du Nord, et l'esprit des députés belges qui représentent les provinces du Midi ; toutefois le président, un moment interrompu, donna lecture du message royal qui détermine les travaux de la session :

« Nobles et puissans seigneurs ;

» Par suite de ce que nous avons fait connaître à votre assemblée, à l'ouverture de votre session extraordinaire actuelle, et précédemment à la nation, par notre proclamation du 5 de ce mois, nous désirons que VV. NN. PP. prennent, sans délai, en mûre et sérieuse considération

» 1° Si l'expérience a prouvé la nécessité de modifier les institutions nationales ;

» 2° Si dans ce cas les relations établies par les traités et par la loi fondamentale, entre les deux grandes divisions du royaume,

devraient, dans l'intérêt commun, changer de forme ou de nature.

» Il nous sera agréable de recevoir, aussi promptement que le permettra l'importance du sujet, la communication franche et loyale de l'opinion des représentans de la nation belge sur ces graves questions, pour aviser ensuite, selon le cas, avec LL. NN. PP., aux mesures propres à réaliser leur vœu.

La Haye, 13 septembre 1830.

« GUILLAUME. »

La connaissance des pièces ci-dessus, qui avait produit une grande irritation parmi la population de Bruxelles, en avait produit une presque aussi grande parmi les membres de la commission de sûreté publique et l'état-major de la garde nationale. Ils se réunirent à l'Hôtel-de-Ville, au nombre de 32, et votèrent à leurs députés aux états généraux, une adresse à laquelle les autres villes n'eurent pas même le temps d'adhérer, par suite des événemens qui la rendirent inutile; cette adresse était une sorte de réponse au discours de la couronne, les expressions étaient pleines de dignité et d'énergie, et dans le but de présenter au roi des observations nouvelles

sur le mécontentement du peuple à la lecture de ce discours, sur la position plus précise de la Belgique et des droits qu'elle pouvait espérer d'obtenir, et sur lesquels on semblait n'apporter aucune attention. En résultat, c'était une paraphrase de celle envoyée en août au roi; mais exprimée plus fortement que la première.

Toute la garde bourgeoise voulut signer en forme d'adhésion, avec les 32 membres qui en avaient voté la rédaction, et elle fut envoyée à La Haye, aux députés belges, qui auraient peut-être aussi bien fait de rester au milieu de leurs concitoyens.

On ne prévoyait que trop l'issue des événemens; cependant on espérait encore que Guillaume, éclairé par tant d'avertissemens, sentirait que la lutte contre une nation décidée à tout, plutôt qu'à supporter plus long-temps les exactions dont depuis quinze années elle se plaignait, pourrait enfin revenir à une décision favorable à la Belgique; mais une lettre de Grammont donna la mesure de ce qu'on pouvait attendre. On disait dans cette lettre que :

« M. Spitaels, commandant de la garde bourgeoise de cette ville, appelé sous de faux prétextes à la caserne de Grammont, avait été lié, garotté et placé sur un cheval

au milieu d'un piquet de hussards, et conduit ainsi prisonnier à Gand. Les braves Grammontois, avertis trop tard de cette inconcevable arrestation, s'étaient mis en vain à la poursuite des troupes pour le délivrer.

Un autre fait, c'était l'arrivée inopinée de l'honorable M. Stassart, revenu dans la nuit du 16 au 17 de La Haye. Voici ce qu'il venait d'adresser au *Courrier de la Sambre*, province qu'il représentait aux états-génér.

Le baron de Stassart, député de la province de Namur à ses concitoyens.

» Chers concitoyens!

» Les députés réunis à Bruxelles ayant fini par prendre la résolution d'aller à la Haye, je n'ai pas hésité le moins du monde à m'y rendre; quelle que fût d'ailleurs mon opinion personnelle, je me flattais ou plutôt je cherchais à me flatter que le gouvernement, éclairé sur la véritable situation de nos affaires, adopterait la seule mesure convenable, et qu'il nous présenterait un projet que les Belges appelaient de leurs vœux, un projet de loi que commandait impérieusement une politique prévoyante: mais vain espoir! l'on se borne à des questions vagues, compliquées, et dont il est impossible de se promettre un résultat satisfaisant.

Dans cet état de choses, ne pouvant espérer aucune utilité de ma présence aux états-généaux, j'ai cru devoir revenir à Bruxelles pour y donner des soins à la santé de ma femme, que j'avais laissée très-souffrante.

» Je m'empresserai de retourner au poste l'orsqu'un projet de loi clair, précis et positif pour provoquer la séparation des deux parties du royaume sera mis en discusion. Jusque-là je ne vois pas ce que peuvent faire des députés vraiment Belges.

» Je regarde comme un devoir, chers concitoyens, de vous communiquer les motifs qui m'ont fait quitter La Haye, le 15 de ce mois, après avoir assisté à la séance royale, et aux séances qui l'ont suivie.

» Je saisis cette occasion pour vous renouveler l'assurance de mon entier dévoûment. Bruxelles, 17 septembre.

Le baron de Stassart.

M. de Stassart savait comme on traitait les députés du midi à La Haye; M. de Gerlache, assez gravement insulté par un groupe de jeunes gens, ne l'ignorait pas non plus; d'autres députés, de peur d'un pareil traitement, n'osaient pas sortir de leur hôtel. Tout cela montrait combien le gouvernement se jouait des vœux Belges. On n'ignorait pas encore que de tous côtés des

mouvemens de troupes avaient lieu, que beaucoup de villes étaient en état de siège; enfin on venait d'apprendre le retour précipité de MM. le docteur Vleminckx, et l'avocat Nicolay, porteurs de la dernière adresse aux députés du midi.

Ces messieurs étaient arrivés à la Haye le jeudi 16, et avaient vu cinq députés seulement ; tous leur avaient dit qu'il y avait impossibilité absolue de réunir tous les députés du midi pour leur communiquer l'adresse de la commission de sûreté de Bruxelles et de ses habitans; l'un d'eux cependant s'était chargé de la faire connaître à chacun de ses collègues particulièrement, mais engageant ces messieurs de quitter La Haye le plutôt possible; leur vie, ou tout au moins leur liberté pouvant à tout instant être compromise, si la populace ou la police apprenait leurs qualités d'envoyés ou l'objet de leur mission : ils repartirent donc vers dix heures, dans la matinée du vendredi, emportant avec eux la triste certitude que les députés belges se trouvent à La Haye au milieu de circonstances qui leur ôtent la liberté d'agir et de parler convenablement. Les Hollandais ayant manifesté hautement l'intention de ne pas délibérer sur les affaires de la Belgique, en présence de ce qu'ils appellent la rébellion, ni avant que tout soit rentré dans *l'ordre accoutumé*, proposant, pour moyen de ramener cet ordre, une amnistie pour le commun des *révoltés*; la punition exemplaire de tous ceux que les Hollandais croiront reconnaître pour chefs; sauf à aviser ensuite à ce qu'il resterait à faire pour rétablir le règne des lois *d'une manière permanente et durable*.

Ces détails affreux ne tardèrent pas à être connus, et montèrent tellement les têtes que, dans la matinée du 19, les barricades furent renouvelées à toutes les portes, dans la crainte d'une attaque extérieure. Dès la nuit, plusieurs jeunes gens armés s'étaient déjà portés sur la route de Vilvorde, afin d'éclairer les démarches des troupes, au cas où elles auraient marché sur Bruxelles. La diligence, partie de cette ville le matin, ayant rencontré ces jeunes gens, et le conducteur craignant un engagement, avait rétrogradé et était rentré dans Bruxelles avec sa voiture. Une autre troupe d'éclaireurs, qui s'étaient rendus à Tervueren, n'y trouvèrent pas des cavaliers qu'on leur disait s'y être rendus au nombre de trente ; mais ils crurent devoir désarmer quelques maréchaussées qui habitaient encore le village, et ils amenèrent leurs chevaux à Bruxelles.

Ces deux expéditions, faites sans aucun ordre de l'état-major, quoique appréciées, quant à l'intention, furent cependant blâmées, quant au fait, par tous ceux qui tiennent avec raison aux lois de la discipline militaire. Mais la commission de sûreté publique fit plus que de les blâmer, comme tout le monde, elle voulut faire réparer cette démarche, qui n'était faute qu'à cause du manque de légalité, en ordonnant que les chevaux enlevés fussent sans délai reconduits à Tervueren, et déclarant que non-seulement ils désavouaient ce qui avait été fait, mais encore qu'un conseil de discipline allait être institué à l'instant, pour appliquer les peines militaires à tous ceux qui, à l'avenir, se rendraient coupables de semblables délits.

Non contens encore, par de semblables mesures, de comprimer un élan national qui, à tout moment, pouvait devenir de la plus grande opportunité, ils annonçaient qu'il allait être écrit au prince Frédéric pour désavouer cette infraction et en annoncer la réparation.

Cette proclamation fut partout arrachée et lacérée; une foule immense se réunit autour de l'Hôtel-de-Ville; la troupe liégeoise s'y porta avec son drapeau et monta tambour battant à la commission de sûreté, où une vive altercation s'éleva entre les citoyens qui demandaient des armes, et la commission qui en refusait.

La présence de M. Rogier vint tout calmer; chacun rentra dans l'ordre à sa voix; il se porta au milieu de la grande place, où il harangua la multitude avec l'énergie qu'inspire le vrai patriotisme; il invita au bon ordre et promit de délivrer quarante fusils qui appartenaient à son corps.

Il demanda que la population de Bruxelles, par sa bonne conduite, prouvât qu'elle ne voulait que la liberté et non point le pillage et l'incendie, en punissant sur-le-champ militairement, celui qui ferait de ses armes un coupable usage, ou qui ne respecterait pas la propriété publique.

En effet, on se dirigea vers la caserne de Sainte-Elisabeth, où les armes disponbles furent distribuées aux cris de *Vive la liberté!* Chaque citoyen qui recevait une arme s'empressait de donner son nom, sa qualité et son domicile; alors cette troupe partit en formant une patroiulle nombreuse qui parcourut toute la ville, en répétant en chœur les refrains patriotiques et les cris de *Vive la liberté*, et de *vive la garde bourgeoise!* en passant devant leurs postes.

Tout se serait passé assez tranquillement sans la coupable imprudence d'un homme qui voulait jeter la discorde entre la bourgeoisie et le peuple, et qui sur la grande place, lâcha un coup de pistolet du milieu d'un groupe formé près d'un poste de la garde bourgeoise. Les uns disent que le coup fut tiré en l'air, les autres assurent que la balle siffla à côté de l'oreille d'un garde; toutefois, est-il que ceux-ci, non moins imprudens que l'agresseur, ou le maladroit, firent feu sur le peuple. Un homme tomba roide mort, trois autres furent grièvement blessés. Alors les groupes se dissipèrent pour se porter partiellement sur plusieurs autres postes de la garde bourgeoise, qui furent désarmés; mais sans qu'aucun mal fût fait aux personnes : le peuple, d'abord extrêment irrité par cette décharge, se calma; alors bourgeois et ouvriers, sentant le besoin de l'union, fraternisent en jurant de ne se servir de leurs armes que pour la défense de la liberté.

Vers les six heures du matin, une centaine d'ouvriers, qui avaient passé la nuit sur la place Saint-Michel à chanter des refrains populaires, se trouvèrent former alors un corps considérable, qui se porta sur la grande place en se renforçant tou-

jours, et de là à la caserne des Liégeois, tandis que de nombreux groupes se formaient dans tous les autres points de la ville. Bientôt une grande partie des corps de garde de bourgeois furent désarmés, et tous ceux qui avaient des fusils se réunissant sur la grande place, on se forma en colonnes qui, se portant sur l'Hôtel-de-Ville, en enfoncèrent les portes, et le peuple se partagea un grand nombre de sabres et de fusils qui y furent trouvés. La commission de sûreté, dissoute par le fait, et aucune des autres autorités n'existant plus, beaucoup de braves bourgeois se réunirent au peuple, et l'on procéda à la nomination d'un gouvernement provisoire composé de MM. le baron de Stassart; le comte Félix de Mérode; de Potter; Gendebien; le comte d'Oultremont, de Liége; Raikem, avocat, député aux États-Généraux, et Van de Weyer.

Le peuple nouvellement armé se rassembla sur la place de la Monnaie, où des compagnies franches se formèrent, et une espèce de revue fut passée. Pendant la revue, deux drapeaux tricolores brabançons furent hissés presque au sommet de la tour Saint-Michel.

Un jeune élève de l'école Polytechnique de Paris, acteur dans la glorieuse révolution de France, vint offrir ses services à M. Rodenbach, qui formait une compagnie franche. Beaucoup d'autres compagnies franches furent à l'instant, non point organisées, mais improvisées et expédiées aux cris de vive la liberté! Les Bruxellois étaient préparés à la plus vigoureuse défense; les citoyens sous les armes, oubliant tout pour la cause nationale, les femmes, les enfans, retranchés dans les maisons, où ils avaient monté toutes les pierres et les pavés inutiles aux barricades qui s'élevaient par milliers jusqu'au premier étage des maisons, de l'artillerie et des munitions toutes prêtes, tel était l'aspect de l'intérieur de Bruxelles. A l'extérieur, des travaux non moins importans avaient été exécutés en avant des portes de la ville, pour empêcher une surprise; d'ailleurs les compagnies franches répandues dans les campagnes et sur les routes, devaient, en se repliant, doubler les forces contre une première attaque, sans pour cela perdre de vue les relations avec Louvain, en se recrutant des habitans des campagnes, dont l'enthousiasme assurait de la bonne volonté, et ainsi tomber sur les flancs des colonnes, les harceler et,

en cas de déroute, les exterminer; c'est dans ces dispositions que le 20 septembre on attendait les événemens.

Dans ces entrefaites, on faisait beaucoup d'arrestations de gens qui paraissaient suspects par leurs propos. Un homme, très-bien vêtu, entre autres, étant venu se placer au milieu d'un groupe d'ouvriers, dit que les Liégeois n'étaient arrivés à Bruxelles que pour trahir les habitans, et qu'il fallait les chasser; après ce peu de paroles, il chercha à se glisser dans la multitude pour, sans doute, aller plus loin jetter encore quelques mots semblables et pernicieux; mais on ne lui en donna pas le temps: on se saisit de lui, en disant qu'il fallait qu'il donnât des preuves de ce qu'il avançait; comme il lui eût été impossible d'en donner, il fut terrassé par le peuple qui le conduisit, à moitié mort, à l'Amigo, en disant qu'il n'était qu'un espion payé par les Hollandais pour exciter des troubles.

Le prince Frédéric avait annoncé aux Anversois que définitivement il marchait sur Bruxelles; et le 21, on savait que les troupes s'étaient avancées jusqu'à Dieghem et Ever, à trois quarts de lieue de la ville. Vers deux heures après midi, un détachement de dragons hollandais parut sur la

chaussée de Schaerbeek, et s'approcha jusqu'à quelques portées de fusil de Bruxelles; le tocsin sonna aussitôt à Sainte-Gudule; la générale battit dans les rues, et, en un instant, le peuple et les gardes bourgeoises furent sous les armes, et de nombreux détachemens se dirigèrent avec résolution sur la route de Schaerbeek, garnirent les retranchemens élevés le dimanche matin, et quelques centaines d'hommes allèrent hardiment se placer en bataille en avant de ces retranchemens, montrant une contenance qui sembla un moment faire naître de l'hésitation parmi les dragons: ils se replièrent.

Alors, deux pièces d'artillerie, placées à la première alerte au haut de la nouvelle rue Royale, descendirent un instant après et se placèrent, aux applaudissemens de tout le monde, au débouché du second retranchement, près la porte, et derrière la ligne de la garde bourgeoise en bataille.

Les portes de Louvain et de Laeken furent également garnies de nombreux défenseurs, et une immense population se porta en même temps vers les points menacés, pour assister à la défense de leurs murailles.

Les troupes hollandaises ne reparaissant plus, un corps nombreux de volontaires, auxquels se joignirent quelques détache-

mens de garde bourgeoise, prit le parti de sortir de la ville et d'aller à la découverte de l'ennemi. Vers cinq heures, les tirailleurs, eurent, avec les postes avancés, un engagement, dont le feu s'entendait distinctement, et qui peu à peu devint plus sérieux, en se manifestant sur plusieurs points. Les volontaires liégeois, accompagnés d'un grand nombre de Bruxellois, s'étaient avancés intrépidement jusque sur les cavaliers hollandais, et en avaient tué plusieurs, dont les chevaux furent ramenés en ville avec quelques patriotes blessés: cette escarmouche avait coûté deux braves; un Liégeois qui, s'étant trouvé tout à coup seul au milieu de plusieurs cavaliers, avait été taillé en pièces; et un Bruxellois, ouvrier fileur de coton, qui avait été tué d'un coup de carabine.

Les détails de cet engagement, presque aux portes de la ville, portèrent les habitans à renforcer, dans les rues, les barricades déjà existantes, et à en construire encore de nouvelles. Une partie de la nuit se passa en préparatifs de cette nature; et vers une heure du matin, le 22, les tirailleurs songeaient à aller prendre un moment de repos quand des reconnaissances de l'ennemi furent signalées par les postes avancés.

Aussitôt le tocsin sonna de nouveau dans toutes les églises, la générale se fit entendre dans les quartiers les plus reculés, et toute la ville fut sur pied en un instant.

L'artillerie parcourut les boulevards, de fortes patrouilles y circulaient en même temps, et des reconnaissances furent poussées à l'extérieur. Les habitans complétèrent encore les travaux des barricades; des pierres et des pavés furent ajoutés, dans les maisons, à ceux qu'on y avait déjà montés. Vieillards, femmes, enfans de tous rangs, travaillaient; pas un bras dans Bruxelles qui ne fût dévoué à la cause sacrée. Le peuple, que l'on est toujours porté à redouter, que l'on ne croit susceptible que d'idées de dévastation et de pillage, prouvait partout qu'on ne le connait pas, qu'on le calomnie, qu'il est au contraire le digne appui d'un pays. De tous côtés, on le voyait s'armant, et, à défaut d'armes, courant encore au devant du danger avec des pierres et des bâtons, et punir à l'instant ceux qui essayaient de déshonorer ses rangs par le vol ou l'abus des armes. C'est dans ces circonstances que le prince Frédéric, se méprenant encore sur les sentimens de ce brave peuple de Bruxelles, se servait d'expressions insultantes que des agens cachés eussent

bien voulu voir justifiées, et qui se trouvent dans une proclamation dont voici les principaux passages.

Anvers, le 21 septembre.

« Bruxellois,

» Le roi, notre auguste père, s'occupe, de concert avec les représentans de la nation, et de la seule manière qui soit compatible avec leurs sermens, d'examiner attentivement les vœux émis parmi vous.

» Cependant l'ordre est sans cesse troublé dans vos murs; tandis qu'avec un zèle et une activité dignes des plus grands éloges, vous veillez à la défense des propriétés publiques et particulières, un petit nombre de factieux cachés parmi vous excite la populace au pillage, le peuple à la révolte, l'armée au déshonneur, les intentions royales sont dénaturées, les autorités sans force, la liberté opprimée.

» Conformément aux ordres du roi, nous venons apporter à cet ordre de choses qui ruine votre cité et éloigne de plus en plus pour cette résidence royale la possibilité d'être le séjour du monarque et de l'héritier du trône, le seul remède véritable et efficace, le rétablissement de l'ordre légal.

» Les légions nationales vont entrer dans

vos murs, au nom des lois et à la demande des meilleurs citoyens, pour les soulager d'un service pénible et leur prêter aide et protection.

» Ces officiers, ces soldats, unis sous les drapeaux de l'honneur et de la patrie, sont vos concitoyens, vos amis, vos frères; ils ne vous apportent point de réactions ni de vengeances, mais l'ordre et le repos. Un généreux oubli s'étendra sur les fautes et les démarches irrégulières que les circonstances ont produites.

» Les auteurs principaux d'actes trop criminels pour espérer d'échapper à la sévérité des lois, des étrangers qui, abusant de l'hospitalité, sont venus organiser parmi vous le désordre, seront seuls et justement frappés. Leur cause n'a rien de commun avec la vôtre. »

Le reste de la proclamation statuait sur les mesures d'ordre qui devaient être gardées pour l'entrée des troupes, les principales étaient que les couleurs adoptées par les patriotes seraient déposées, les barricades enlevées, et l'administration municipale, le comité de sûreté, le conseil, et les chefs de la garde urbaine responsables de l'exécution de ces mesures, annonçant par un dernier paragraphe que toute résistance

serait repoussée par les armes, etc., etc.

Cette proclamation, que l'on n'avait point cherché à cacher aux habitans de Bruxelles, loin de les porter à des démonstrations pacifiques, ne servit au contraire qu'à doubler leur énergie. Désormais le lien était rompu, et le peuple ou le roi devait rester vainqueur. La journée du 22 se passa à organiser la défense de la ville, à l'intérieur comme à l'extérieur : pendant cette journée et dans la nuit, plusieurs sorties furent faites par la garde bourgeoise; le peuple armé, et les ouvriers formés en bataillons soldés. Les fédérés des campagnes, dont la commission de sûreté avait d'abord refusé les services, furent appelés à la gloire de défendre Bruxelles avec son héroïque population, par un *club patriotique* qui fut chargé de diriger l'insurrection, en remplacement de la commission que le peuple venait de dissoudre par une irruption dans l'Hôtel-de-Ville, et de désarmer une partie des gardes bourgeoises qui montraient trop de timidité, ou laissaient percer des dispositions à capituler.

Le bataillon liégeois, exalté par le plus pur patriotisme, brûlait d'en venir aux mains avec les Hollandais, persuadé qu'au premier choc les régimens belges, que l'on

avait soin de contenir en les mettant à l'arrière-garde, ne manqueraient pas de se joindre à leurs frères et amis, aussitôt qu'ils seraient dégagés.

Enfin le moment de la crise arriva; le jeudi 23, vers sept heures du matin, les grenadiers et les chasseurs se présentèrent aux portes de Schaerbeeck et de Louvain. L'artillerie bourgeoise ouvrit aussitôt son feu sur eux, la fusillade s'engagea, les troupes ripostèrent par leurs canons, et bientôt les boulets commencèrent à tomber dans le haut de la ville.

Le mouvement des troupes s'effectuait cependant; elles occupèrent les serres du jardin botanique, et, par les vitraux ripostèrent au feu des bourgeois postés sur le boulevard en face; le poste de l'*Observatoire* était gardé par des volontaires liégeois dont la fusillade couvrait le glacis intérieur. Vers huit heures, les portes de Louvain et de Schaebeeck furent forcées et les troupes hollandaises pénétrèrent dans la ville et s'avancèrent par la rue Royale neuve, les boulevards et la rue de Louvain vers le parc. Un vif engagement eut lieu alors; peu à peu les différentes colonnes atteignirent le parc; les chasseurs occupaient la rue de Louvain jusqu'en face de

la rue d'Orange, et inquiétaient les habitans postés à la barricade de Trurenberg, sous le feu de laquelle passaient les grenadiers débusquant de la rue Royale neuve; là plusieurs de ces ouvriers tombèrent, et leurs blessés furent faits prisonniers. Le parc fut occupé par les troupes, et elles s'y retranchèrent avec leur artillerie.

Pendant que ces choses se passaient dans le haut de la ville, des hussards et un détachement d'infanterie divisionnaire entraient par la porte de Flandres; mais, arrivés au marché aux cochons, ils furent forcés de se retirer, et une partie même d'abandonner ses armes et ses effets; un grand nombre d'entre eux furent faits prisonniers, parmi lesquels se trouvait le colonel. Cette attaque fut la seule qui eut lieu dans la basse ville. Le combat se concentra dans le haut.

Le parc et ses alentours formaient alors le principal point d'attaque. Vers la place Royale se trouvait l'artillerie bourgeoise, ainsi qu'un grand nombre de ceux-ci à la barricade; d'autres étaient à l'escalier de la Bibliothèque, qu'ils abandonnèrent vers midi; un autre poste occupait la barricade de la montagne du parc; un quatrième se tenait au débouché de la rue Royale vers la place de Louvain. Les troupes avaient

leurs canons braqués vers la place Royale. Dès l'instant où le haut de l'escalier de la Bibliothèque fut occupé par les grenadiers, les habitans engagèrent des deux côtés du bas de la rue d'Isabelle une tiraillerie qui continua toute la journée. Les boulevards depuis la porte de Scherbeeck jusqu'à celle de Namur appartenaient aussi aux troupes. Telle fut, à peu de chose près, la position des deux partis dans la journée du 23.

La journée du 25, non moins glorieuse que les précédentes, comme non moins déplorable par les pertes qu'avaient faites les braves Bruxellois et ceux des villes voisines, qui étaient venus partager leur gloire et leurs dangers, présentait encore une circonstance cruelle. Le parc, où s'étaient réfugiés les Hollandais, pris quatre fois, et quatre fois évacué, fut assailli avec une telle vigueur, que souvent la confusion régna parmi les patriotes; et dans une attaque elle fut telle que, par une méprise que l'ardeur rendit encore plus sanglante, ils tirèrent les uns sur les autres; mais l'erreur fut bientôt reconnue, et les troupes n'eurent pas à s'en réjouir; car après avoir cherché à venger sur elles le sang des citoyens, elles furent tellement affaiblies qu'elles se virent forcées de se retirer dans

les bas fonds où, sans la nuit, le canon aurait achevé de les exterminer.

Sur ces entrefaites, le prince Frédéric demanda une suspension d'armes; mais il fallait en finir, et la commission chargea MM. Ducpétiaux, président du club de Bruxelles, l'un des rédacteurs du Courrier des Pays-Bas, et M. Evrard d'aller dire au prince que l'on ne pouvait accorder de suspension que dans le cas où il ferait mettre bas les armes aux soldats qui étaient encore dans le haut de la ville, et qu'ils se retireraient en toute hâte. Ces messieurs ne revinrent pas, et l'on sut plus tard que le prince, peu satisfait de cette réponse, les avait fait arrêter et conduire sous forte escorte à Anvers. Heureusement que le sort des armes avait mis un aide-de-camp du prince Frédéric, et un colonel entre les mains des Bruxellois; cela rassurait un peu sur les suites d'une aussi abominable trahison de ce prince.

Deux blessés liégeois et neuf prisonniers wallons, étaient aussi entrés à Anvers presque en même temps que ces deux messieurs; ils avaient été pris par les Hollandais à la première affaire de la porte de Shaerbeeck. M. Colette de Liége, grièvement blessé,

s'y trouvait, mais sans avoir changé son attitude calme et ferme.

Le 26, la fusillade recommença à huit heures du matin. La nuit avait encore facilité aux soldats la rentrée dans un partie du parc; ils y avaient établi de nouveau de l'artilerie. Vers onze heures les feux commencèrent à prendre de la consistance; à midi, c'était comme deux volcans vomissant l'un contre l'autre la mitraille et la mort. Toute la ligne de bâtimens, depuis la maison de M. Piron, pharmacien, jusqu'au café de l'Amitié, qui fait face au parc, ressemblait à une ligne de bataille, par les feux de file qui partaient de tous les étages occupés par les patriotes (gardes bourgeois et peuple), qui tiraient par les fenêtres sur les troupes hollandaises en bataille dans le parc : la mitraille de ceux-ci répondait à ce feu bien nourri, malgré le grand nombre de victimes qui tombaient à tous momens sous les coups de biscayens, mais qui étaient aussitôt remplacées par d'autres héros non moins courageux, et que cette boucherie irritait au lieu d'effrayer.

Les bombes, les boulets et les obus volaient de tous côtés : le comte Vander Meeren dirigeait l'attaque des maisons de gauche, et le capitaine Bouchez, ancien

officier français décoré, avec ses héroïques tirailleurs, tous gens du peuple, se précipitait dans les maisons encore occupées par les soldats hollandais, les en chassait la baïonnette en avant, ou leur faisait payer de leur vie leur coupable courage. Tout promettait une victoire complète, mais chèrement achetée.

Le commandant en chef, M. le baron Vanderlinden d'Hooghvorst, faisait trembler pour ses jours, il ne cessait de parcourir toute la ligne, souvent entre deux feux, et toujours sous celui de l'ennemi.

Quant aux canonniers, commandés par le jeune Parent, élève de l'école Polytechnique de Paris, leur conduite est au-dessus de tout éloge; postés au milieu de la rue de la Régence, où ils avaient établi leurs batteries, ils bravaient les boulets des Hollandais, et, leur ripostant courageusement, les intimidaient par un sang froid et une précision impossibles à décrire; dès que quelques uns d'eux tombaient, d'autres se disputaient l'honneur de prendre leur place: le jeune Parent était partout.

Comme la veille, la nuit vint suspendre le carnage et amener des renforts : vers minuit, un grand bruit se fit entendre: c'était MM. Vandeveyer, Gendebien, Duchatelet

qui rentraient dans la ville avec des canons, sans que le peuple sût d'où ils venaient.

La pièce suivante fut envoyée et placardée dans toutes les villes et tous les villages.

Appel au peuple.

Aux armes! braves Belges! Les Hollandais ont osé attaquer Bruxelles, le peuple les a écrasés. De nouvelles troupes peuvent tenter une seconde attaque. Nous vous conjurons au nom de la patrie, de l'honneur et de la liberté, de voler au secours des braves Bruxellois.

Les membres composant le gouvernement provisoire,

Comte Felix de Merode, Sylvain Vande-Weyer, Alexandre Gendebien.

Le combat fut un feu continuel de tirailleurs. L'engagement se continua jusqu'à la brune, instant où le feu cessa peu à peu sur tous les points.

Dans leur mouvement par la rue Royale, la rue Neuve et la rue de Louvain, les troupes s'étaient emparées de la caserne des Annonciades; vers le soir, le bruit courait que celles qui occupaient le parc offraient de l'évacuer, pourvu qu'on les laissât se retirer paisiblement vers cette caserne; mais l'absence de tout chef parmi les bourgeois aurait rendu cette ouverture sans résultat:

de part et d'autre, on conserva ses positions; les volontaires laissèrent quelques sentinelles aux barricades, et le reste se retira.

Parmi cette population en possession d'armes, animée par le combat, au milieu d'une ville sans autorités, abandonnée à elle-même, aucun excès n'a été signalé.

Vers la fin de la journée, des flammes furent vues pendant quelques instans dans une maison faisant face à la porte Scheerbeeck et à la caserne des Annonciades.

Le poste de l'Observatoire, dont il a été parlé plus haut, avait été cerné par les troupes, dès l'instant où elles s'étaient portées sur les boulevards. Les Liégeois s'y défendirent vaillamment, jusqu'à ce qu'ils eurent épuisé leurs munitions. Dans cette extrémité, ils tinrent jusqu'au soir et se hasardèrent alors à franchir le mur du boulevard vers la campagne. Ils réussirent, et, après de longs détours, ils parvinrent à rentrer le soir en ville par la porte de Hal.

Cependant, durant la nuit, plusieurs maisons avaient été occupées par les troupes, tant dans la rue Royale que vers la porte de Namur, et leur position s'en trouvait assurée. Le feu s'ouvrit le 24 vers sept heures; la fusillade des bourgeois fut des

plus vives, ils délogèrent avant peu les soldats des maisons de la rue de Namur, et forcèrent les troupes à s'abriter dans le parc. L'hôtel de Bellevue, celui de l'ancien hôtel de l'Empereur, vers la place Royale, l'ancien hôtel de Galles, au coin de la rue de la Loi, plusieurs maisons dans la rue d'Isabelle, en face l'escalier de la Bibliothèque, étaient aux Hollandais. De ces divers points partait surtout le plus grand feu de tirailleurs; dans le parc, les soldats se tenaient derrière les arbres et dans les massifs.

Le feu de deux pièces de canon en batterie sur le boulevard, enfilant une allée du parc, balayait la montagne du parc, et envoyait ses boulets se perdre dans l'intérieur de la ville.

Vers le soir, plusieurs incendies se manifestèrent. Le plus terrible fut celui du Manège qui dura toute la nuit. Tout y fut consumé. Pendant la plus grande violence du feu, des soldats hollandais postés dans les maisons, au haut de l'escalier de la bibliothèque tiraient lâchement sur ceux qui portaient assistance à la maison incendiée.

Toutes les villes pouvant correspondre avec Bruxelles montraient la même énergie. Des combattans de Wavres, Hall, Gosselies, Uccle, Anderlecht, Braine Lalleud, Waterloo, Genappe, Peruwelz (Brabant), Leuze et autres endroits arrivaient dans la ville et sans prendre de repos, se portaient aussitôt sur les points où le feuse faisait entendre.

Dans ces momens cruels, la commission administrative se multipliait et pourvoyait à tout. Au milieu du tracas, ses membres discutaient et sur les mesures à prendre pour défendre la patrie et sur les moyens de réparer ses maux. La décision suivante fut affichée partout dans Bruxelles.

» La commission administrative, vu le nombre de victimes qui ont succombé dans notre lutte glorieuse, vu la nécessité de veiller à la salubrité publique, et voulant en même temps donner de dignes funérailles aux braves défenseurs des libertés arrête :

» Une fosse sera creusée sur la place Saint-Michel; elle sera destinée à recevoir les restes des citoyens morts dans les mémorables journées de septembre.

» Un monument transmettra à la postérité les noms des héros et à la reconnaissance de la patrie.

» Les patriotes Belges prennent sous leur protection les veuves et les enfans des généreuses victimes. »

La proclamation suivante parut aussi.

Proclamation.

« Braves patriotes,

» Vous êtes les vrais enfans de la Belgique. Hier et aujourd'hui vous avez prouvé à l'Europe que vous aussi étiez dignes de la liberté. Trois journées de combat ont immortalisé la population parisienne. Bruxelles, aidée de ses amis et alliés des autres villes, n'est pas restée au-dessous d'une si belle gloire. Encore quelques courageux efforts et la victoire est à nous pour toujours. Les populations des communes environnantes arrivent pleines d'ardeur pour venger le sang Belge et achever le triomphe de la liberté. Louvain victorieux nous promet son énergique et glorieuse bourgeoisie. Soyez donc pleins de confiance. Le découragement est au camp ennemi. La providence a retiré tout courage à des soldats qui ne rougissent pas de souiller leurs drapeaux du pur sang de leurs frères.

» Bourgeois de Bruxelles, qui redoutez le pillage de vos maisons, savez-vous l'espoir criminel qu'on ne craint point de faire circuler dans les rangs des soldats? *Le pillage!* prenez la ville, leur dit-on, et deux heures de pillage paieront vos efforts.

» Bourgeois de Bruxelles, redoublez donc

de vigilance. A vos barricades, redoutables fortifications, ajoutez de nouvelles barricades. Les pavés lancés des fenêtres ont fait à moitié la révolution parisienne. Continuez aussi à tenir vos croisées garnies de ces redoutables projectiles, et que l'ennemi écrasé apprenne ce qu'il en coûte à venir attaquer dans son sein une population qui veut être libre.

Bruxelles, 24 septembre 1830.

L'autorité avait confié le commandement de nos braves à M. Juan Van Halen, ancien aide-de-camp du général Mina; celui-ci fit connaître par la proclamation suivante qu'il l'acceptait.

A MM. les Memb. de la Commiss. administrative.

L'amour de la liberté, le devoir de défense, tant de familles dans la consternation, l'irritation dont mon âme est animée en voyant assassiner les habitans et brûler leurs foyers, m'ont fait sortir de l'obscurité dans laquelle je m'étais placé.

J'accepte avec l'orgueil d'un admirateur de la victoire contre des incendiaires et des dévastateurs, j'accepte, fier aujourd'hui du nom Belge, allié à celui d'un Espagnol libre, un commandement dont je suis loin de me croire digne. Juan Van Halen,

Ancien aide-de-camp du général Mina.

Enfin, la journée du 26 devait prononcer sur le sort des troupes hollandaises, elles étaient bien décidées à ne pas se rendre, et le peuple, de son côté, bien résolu de ne pas leur faire de quartier. Les canons des patriotes placés avantageusement plongeaient dans le fond du parc sur les troupes qui y étaient refoulées; en vain leur artillerie vomissait-elle la mort sur le peuple armé et sur les canonniers. Les tirailleurs et les artilleurs bravaient le feu des pelotons hollandais, et la mitraille foudroyante de leurs pièces; en vain quelques soldats tentaient de faire diversion ou de s'échapper; partout un feu meurtrier les accablait et les forçait de se replier avec la masse pour y périr sous les coups de canon; plus souvent ils recevaient la mort à l'instant même, et à six heures du soir, de 9,500 h. environ qui avaient attaqué, 6 ou 800 au plus purent échapper en mettant le feu à plusieurs endroits voisins du palais; et à quatre heures du matin, ils avaient entièrement opéré leur retraite, laissant plus de 5,000 hommes morts dans cette ville qu'ils croyaient piller, et qui au contraire était devenue leur tombeau. Voici l'extrait d'une lettre écrite sur les lieux à l'instant même de l'évacuation du parc.

« Les misérables qui ont quitté notre ville pendant cette nuit, ont fait fusiller avant leur départ tous les étrangers qu'ils avaient fait prisonniers pendant les six jours de combat, qui viennent de se terminer. Plusieurs Français sont au nombre des victimes de leur rage.

» Une armée de Tartares ne se serait pas conduite avec plus de cruauté et de brutalité que ne l'ont fait les soldats hollandais. A l'incendie et au pillage ils ont joint le viol et l'assassinat. On cite plusieurs maisons de la rue Verte et des rues voisines, où ces excès ont été commis. En se retirant cette nuit, ils ont encore porté l'incendie dans une maison en face du Jardin Botanique. Cette maison était la seule propriété d'un honnête citoyen, père de dix enfans; elle renfermait toute sa fortune.

» Parmi les personnes qui ont été victimes de la fureur des soldats hollandais, nous citerons lord Blantyre, qui a été tué dans son hôtel, rue Royale. C'est dans la journée du 24, lorsque les bourgeois se sont emparés de cet hôtel, qu'il a été trouvé mort. On assure que lord Blantyre était officier-général au service de l'Angleterre; sa famille, composée de dix enfans, a trouvé le moyen de s'échapper.

» On donne comme certain que les troupes hollandaises se sont portées aux derniers excès dans un pensionnat anglais en cette ville. De jeunes personnes, parmi lesquelles quelque-unes appartenaient aux premières familles anglaises, ont été victimes de leurs atroces brutalités. Des plaintes énergiques ont été expédiées à Londres sur ce fait, ainsi que sur les horreurs commises par ces vandales dans l'hôtel de l'ambassadeur de S. M. Britannique.

» Après la fuite des Hollandais, de nombreux pelotons de volontaires sont sortis en éclaireurs, pour reconnaître la route que l'ennemi avait suivie et les points vers lesquels il s'était dirigé. Il avait repris vers dix heures, ses anciennes positions sur Ever et Dieghem, mais il ne les occupait qu'avec très-peu de monde. Des habitans de Vilvorde, arrivés ici dans l'après-midi, ont raconté que leur ville et les villages environnans étaient remplis de blessés. Un seul village a été mis en réquisition pour trente chariots de transport. L'armée est démoralisée au dernier point. Les Hollandais ont enterré leurs morts dans les campagnes qui environnent nos boulevards. On découvre à chaque instant de nouvelles fosses qui ont servi à cette inhumation précipitée.

A peine les cadavres sont-ils recouverts d'un pied de terre.

» Le prince Frédéric, déguisé en blouse, est en fuite; son armée abandonnée et démoralisée ne sait plus où se jeter, et regagne la Hollande par bandes, sans discipline et sans ressource, pillant et dévastant tout sur son chemin, lorsqu'elle a le bonheur d'échapper aux corps francs qui l'attaquent de tous côtés. La Belgique, sous un gouvernement provisoire, dont MM. Potter, ce Lafayette des Pays-Bas, est membre, va recevoir de larges concessions, et le soleil de la liberté luit enfin pour l'héroïque nation belge.

On a affiché, le 28 septembre la proclamation suivante:

» Braves militaires belges!

» Depuis trop long-temps vous êtes sacrifiés à la jalousie des Hollandais qui, non contens de s'emparer de tous les grades, saisissent toutes les occasions de vous humilier, de vous maltraiter. Le régime odieux de partialité et d'injustice de toute espèce, qu'ils ont fait peser sur la Belgique, ne vous a que trop long-temps opprimés. Braves soldats, le moment est venu de dé-

livrer notre patrie du joug que fait peser sur nous cette nation dégénérée. Ils ont donné eux-même le signal de la séparation. Le sang belge à coulé, il coule encore, par les ordres de celui qui a reçu vos sermens; cette effusion d'un sang généreux a rompu tous les liens: les Belges sont déliés comme nous les délions de tout serment.

» Que tous les Hollandais qui sont dans vos rangs en sortent et rentrent dans leurs foyers, la nation Belge est assez forte et trop généreuse pour user de réprésailles.

» Braves soldats: continuez de vous ranger sous nos drapeaux, le nom de Belge ne sera plus un motif d'injustice, il deviendra un titre de gloire.

Les membres du gouvernement provisoire.

» Au peuple belge,

» Vous venez de remporter un belle victoire. Cette gloire restera pure. Il n'y a que vos ennemis et ceux de la patrie qui poussent aux excès, qui excitent au pillage ou s'y livrent eux-mêmes pour s'enrichir ignominieusement ou favoriser une nouvelle attaque. Le gouvernement provisoire aura les yeux sur eux. Il compte sur le peuple de Bruxelles pour les contenir et les châtier.»

Le gouvernement provisoire demeure constitué de la façon suivante :

MM. le baron Venderlindern d'Hoogvorst; Ch. Rogier, avocat de la cour de Liège; le comte Félix de Mérode; Gendebien, avocat de la cour de Bruxelles; Silvain van de Weyer, idem; Jolly, ancien officier du génie; Joseph Venderlenden, trésorier; J. Nicolay, avocat; F. de Coppin, secrétaires.

Tous ont accepté leurs fonctions. Des ordres importans ont déjà été donnés parce gouvernement.

APPENDICE.

GAND.

La citadelle de Gand s'est rendue le 17 octobre. Sempst et Campenhout sont évacués depuis hier. Un Drapeau tricolore a été aboré à Malines. On attend l'évacuation d'Anvers.

Une rixe déplorable eut lieu le 16 à Gand, entre les volontaires Bruxellois réunis au peuple gantois d'une part, et de l'autre une partie de la garde bourgeoise.

Des attroupemens se formèrent aux environs de la caserne de S. Pierre; des cris menaçans se firent entendre. Des postes de la garde bourgeoise furent désarmés. Quelques volontaires bruxellois s'approchèrent pour faire cause commune avec le peuple; un petit nombre de bourgeois eut l'imprudence de faire feu; ils furent poursuivis jusqu'à la place d'Armes, où d'autres rassemblemens désarmaient la

grande garde de la garde bourgeoise. Mais le plus fort de l'action se passait à la plaine des Recollets, où des masses de gardes bourgeoises, tant à pied qu'à cheval, avaient été convoquées extraordinairement, sans que la plupart connussent les motifs de cette mesure. La foule qui descendait de la montagne de Saint-Pierre fit irruption, enleva sabres et fusils, et refoula les gardes bourgeois vers le pont des Recollets et vers les rues du Soleil et des Champs.

MM. le colonel de Pontécoulant, le commandant Aulard, les chirurgiens majors Waterman et Garnier, tous de la légion Belge, s'étaient portés à la place d'Armes, entre tous les feux qui se croisaient, et avaient réussi, au péril de leur vie, à faire évacuer la place par le peuple et les volontaires. Le peuple ne s'est pas trouvé en force pour désarmer le poste du gouvernement qu'appuyaient les pompiers qui venaient d'arriver de leur caserne avec trois pièces de canon. Une fusillade très vive s'engagea sur ce point.

MM. Auguste Beaucoup, d'Anvers qui s'est battu à Paris et à Bruxelles, et M. Henri van Schauvenberghe, sortirent des rangs de la garde bourgeoise et s'avancèrent sur la bouche des canons, en demandant au chef des pompiers si son intention était de tirer sur les Belges. M. de Pontécoulant fit sommer les pompiers de remener sur-le-champ les pièces à la caserne. Cet ordre fut exécuté aussitôt.

Deux cents volontaires sans armes qui avaient suivi leurs compagons armés de Bruxelles se trouvent maintenant munis de sabres et de fusils. Le peuple s'est fait en outre donner des armes à la maison de ville et continue à visiter les maisons particulières des gardes bourgeois.

L'ordre est rétabli. Des mesures sages sont prises

entre les autorités civiles et militaires, afin de prévenir des scènes fâcheuses. La nuit a été paisible. Les volontaires ont fraternisé avec la partie de la garde bourgeoise qui avait conservé des armes.

MONS.

Le 26 août, les scènes de Bruxelles étant connues à Mons, chacun y apporta le plus vif intérêt. On parla aussitôt d'organiser une garde urbaine; le général Duvivier, qui est très-aimé à Mons, harangua la multitude qui criait : A bas Van Maanen, vive la liberté, vive la cocarde tricolore. Le 28, une revue de la garde bourgeoise eut lieu; le gouverneur, en habit de cour, vint la passer, au grand étonnement de tout le monde, et voulut provoquer les cris de vive le roi. Mais M. le baron Duval, commandant de la garde bourgeoise, fit faire le cercle à ses officiers, et leur déclara que la garde urbaine s'était réunie pour la sûreté de la ville et pour maintenir le bon ordre, et non point pour y appuyer aucune opinion, aucune autorité civile ni militaire; mais seulement pour défendre la ville; qu'elle ne devait reconnaître d'autorité que celle dont elle avait elle-même investi son commandant, et que tout autre ordre venant d'une autre autorité ne devait être d'aucune force.

Cette protestation énergique de M. Duval, fut accueillie avec enthousiasme aux cris de vive le baron Duval, notre brave commandant. Le 3 septembre, il y eut une émeute sur

la nouvelle que vers minuit l'artillerie et la garnison devaient partir pour marcher sur Bruxelles. Des barricades, et toutes les dispositions les plus énergiques pour empêcher ce mouvement furent prises par le peuple, la garde bourgeoise et la garde urbaine : à onze heures, tout Mons était sous les armes pour empêcher surtout l'artillerie et les munitions de sortir de la ville. La modération des chefs de la troupe, et sans doute encore plus le grand nombre des opposans, rendirent inutile ce grand appareil guerrier. On déclara qu'aucun ordre de marcher n'était parvenu, et les portes furent remises aux troupes que l'on en avait chassées, en les désarmant pour la plupart. Le lendemain, une députation de la garde urbaine fut envoyée à Bruxelles, tant pour voir l'état des choses, que pour offrir des secours de toutes espèces. Beaucoup de volontaires étaient prêts à partir. Dans la nuit du 19 au 20, une nouvelle émeute eut lieu; sept personnes en furent victimes, et plus de cinquante furent blessées. Le motif était un nouveau commandant arrivé la veille, et qui n'avait précédé que de quelques heures la nouvelle que les députés belges aux états-généraux de La Haye étaient en butte à de nombreuses vexations. De tels détails devaient naturellement irriter les braves Montois, et le bruit que le nouveau commandant avait déclaré la ville en état de siége, les avait encore exaspérés. Malheureusement ils avaient échoué en ne s'entendant

pas bien pour désarmer les postes de troupes de ligne, préparés d'avance à ce qu'il paraît contre ce mouvement des bourgeois et ouvriers de la ville, qui, cependant, leur firent bien plus de mal qu'ils n'en éprouvèrent.

CHARLEROY.

Le 6 septembre, la ville de Charleroy envoya une députation à Bruxelle pour offrir des hommes et des armes. Ils trouvèrent les communes de Lodelinsat, Jumet, Gilly, Montigny, Couillers, Marcinelle; enfin toute la province de Namur sous les armes.

Tandis que le 25 et le 26, l'héroique population de Bruxelles attaquait les troupes embusquées dans le parc, le corps franc de Charleroy, commandé par M. Falchamps, s'était porté à Ixelles, sur les derrières de l'ennemi et le harcelant avec une audace que le succès seul peut justifier, ces téméraires flanqueurs avaient successivement occupé les postes du fur et à mesure que les Hollandais les abandonnaient; et, ainsi avaient puissamment contribué à la délivrance de Bruxelles.

LIÉGE.

Ce n'est que le 26 août, que les évènemens de Bruxelles furent connus à Liége. La garde communale fut aussitôt organisée, et tous les postes de la ville lui furent remis sur l'ordre du gouverneur, M. Vandeberg, qui fit retirer toute la troupe dans les casernes, nomma une

commission de citoyens pour veiller à la sûreté de la ville, et enfin, montra les meilleures dispositions pour agir de concert avec cette commission, qui s'occupa aussitôt d'une pétition au gouvernement, tendante à faire connaître à quelles conditions de réparation on pouvait espérer de maintenir la tranquillité dans la ville. De son côté, le gouverneur adressait aux habitans une proclamation pour engager les citoyens à attendre la réponse à la pétition, et à respecter les lois établies.

Cependant la ville était agitée; beaucoup d'habitans portaient à la boutonnière ou au chapeau des rubans rouges et jaunes; et dans la journée du 28, ces couleurs ayant définitivement été adoptées, même par des militaires, on se rendit à l'Hôtel-de-Ville pour y arborer le drapeau rouge et jaune aux acclamations générales. Tout se passa assez bien jusqu'au 3 septembre, que la garde bourgeoise, fatiguée de faire un service inutile, demanda à combattre en marchant au secours de Bruxelles, ou à rentrer chez elle; ce qu'elle fit. Les ouvriers en profitèrent pour se réunir aussitôt et demander des armes; ils se portèrent chez différens marchands et enlevèrent des armes et fusils au nombre de 2,500 environ, qui furent transportés dans la grande salle de la redoute, choisie pour leur corps de garde. Excepté les armes, tout fut respecté chez les marchands où ils entrèrent, et ils dirent même que l'on eût aucune inquiétude, que le premier d'entre

eux qui se permettrait de dérober le moindre objet, serait à l'instant fusillé; et ils tinrent parole. La garde nationale, en grande partie, quitta l'uniforme et vint se joindre à eux. M. Charles Rogiers, avocat, fut nommé leur chef, par eux-mêmes. Le six septembre, deux détachemens de volontaires, composés de 500 hommes environ et ayant chacun une pièce de canon, partirent pour Bruxelles, aux cris de vive la liberté, vivent les braves volontaires. Ils furent reçus à Bruxelles avec le même enthousiasme qui les avait accompagnés à leur sortie de Liége. Le 15, deux autres pièces furent encore expédiées de la ville de Liége à Bruxelles, accompagnées du chevalier de Saint-Roch, de M. Renoz et d'une petite troupe de volontaires sous leurs ordres; ils furent reçus comme les premiers, aux cris de vivent les volontaires liégeois, vive la liberté.

Pendant que ces événemens se pressaient à Bruxelles, Liége, de son côté, soutenait la révolution. La mort du jeune Wibrin, tué par la sentinelle d'une des deux forteresses qui gardent la ville, avait indigné les citoyens, et, le lendemain 19, une centaine de braves liégeois, qui regardaient ce coup de fusil, parti de la citadelle, comme un signal d'hostilité, se portèrent vers le fort de la Chartreuse pour s'en emparer. Ne s'étant pas munis d'échelles, et n'ayant que des fusils, ils avaient remis leur attaque. Mais le lendemain les nouvelles venues de Bruxelles et de Maestricht ayant porté l'irrita-

tion au dernier degré, les desseins de la veille furent adoptés avec une nouvelle vigueur et par un bien plus grand nombre de Liegeois, auxquels vint se joindre la compagnie des artilleurs citoyens, qui, munis d'échelles, et accompagnés d'une foule considérable, allèrent sommer la compagnie qui gardait le fort de se rendre. Sur le refus formel de le faire, les echelles furent dressées et les artilleurs prirent la Chartreuse. Le drapeau aux couleurs liegeoises fut arboré sur-le champ par le frère même du malheureux Wibrin. M. Daudelin, commandant l'artillerie patriote, a pris sous sa protection les soldats de la garnison, et par ses exortations et des mesures aussi sages qu'humaines, est parvenu à leur faire traverser la ville sans accident. Le 20 septembre la ville était délivrée de toute oppression.

LOUVAIN.

Les démonstrations patriotiques de Bruxelles ne furent pas plutôt connues à Louvain, que les braves Louvanistes, prirent des armes, organisèrent une garde bourgeoise, et pour premier acte populaire allèrent à la prison rendre la liberté à M. Poot, imprimeur du *Belge* amené quelques jours avant pour y être jugé avec M. Vanderstraeten, d'après les procès de la presse intentés en masse aux journaux libéraux. Le 29, le drapeau brabançon fut proclamé par M. Remy Mastraeten, président du tribunal de commerce. Aussitôt tout le monde arbora les cocardes et les rubans rouge, jaune

et noir. Le 3 septembre il y eut un malentendu entre la bourgeoisie et les troupes; ceux-ci laissèrent approcher les bourgeois et firent traîtreusement une décharge à bout portant sur eux : quatre citoyens périrent dans cette décharge, qui irrita tellement toute la population, que la troupe fut assaillie de tous côtés, en partie désarmée et mise en fuite. Cette équipée fut suivie d'une autre qui semblait devoir être plus sérieuse encore; le 5 des troupes venant de Vilvorde, composées d'un détachement de lanciers, d'un détachement de dragons, de 600 hommes d'infanterie et de 4 pièces d'artillerie se présentèrent devant la ville; à leur approche, un enthousiasme général éclata, les rues furent barricadées, les portes fortifiées, tous les tonneaux des brasseries furent mis en réquisition pour ces barricades.

Cette attitude fit faire halte à la troupe, et M. Pascal d'Onyn, colonel de la garde communale fut envoyé en parlementaire; mais au milieu des négociations interrompues à deux reprises, on ne put plus contenir l'ardeur des habitans; ils sortirent de la ville en tirailleurs et une vive escarmouche s'engagea. Sur ces entrefaites arriva une estafette, envoyée de Vilvorde qui enjoignit aux troupes de rétrogader.

LA BRABANÇONNE.

Air : *Des Lanciers polonais.*

Aux cris de mort et de pillage,
Des méchans s'étaient rassemblés,

Mais notre énergique courage
Loin de nous les a refoulés.
Maintenant purs de cette fange
Qui flétrissait notre cité,
Amis, il faut greffer l'Orange
Sur l'arbre de la Liberté.

Oui, fiers enfans de la Belgique,
Qu'un beau délire a soulevés,
A notre élan patriotique
De grands succès sont réservés.
Restons armés, que rien ne change,
Gardons la même volonté,
Et nous verrons fleurir l'Orange
Sur l'arbre de la Liberté.

Et toi, dans qui ton peuple espère,
Nassau, consacre enfin nos droits;
Des Belges en restant le père,
Tu seras l'exemple des Rois.
Abjure un ministre étrange,
Rejette un nom trop détesté,
Et tu verras mûrir l'Orange
Sur l'arbre de la Liberté.

Mais malheur! si de l'arbitraire
Protégeant les affreux projets,
Sur nous du canon sanguinaire
Tu venais lancer les boulets.
Alors tout est fini, tout change,
Plus de pacte, plus de traité,
Et tu verras tomber l'Orange
De l'arbre de la Liberté.

FIN.

63053